Patrimoine canadien | Canadian Heritage

Canada

Évaluation horizontale de la Fondation nationale des réalisations autochtones

Bureau du dirigeant principal de la vérification et l'évaluation
Direction des services d'évaluation

Novembre 2009

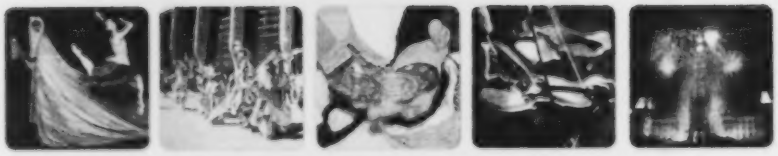

Table des matières

Sommaire i

1. Introduction 1

1.1 Contexte de l'évaluation 1
1.2 Objectifs de l'évaluation 1
1.3 Structure du rapport 1

2. Description de la Fondation nationale des réalisations autochtones 2

2.1 FNRA – contexte et aperçu des programmes actuels 2
2.2 Modèle logique du programme 5
2.3 Structure organisationnelle 7
2.4 Ressources 9

3. Méthodologie 12

3.1 Examen des dossiers et des documents 12
3.2 Analyse de l'environnement 12
3.3 Entrevues auprès des intervenants clés 13
3.4 Sondage 13
3.5 Groupes de discussion 14
3.6 Gestion de l'évaluation 14
3.7 Contraintes et lacunes 14

4. Principales constatations 16

4.1 Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones 16
4.2 Programme de bourses d'études 20
4.3 Modèles pour l'avenir 34
4.4 Taking Pulse 38

5. Conclusions, recommandations et réponses de la direction 42

5.1 Raison d'être et pertinence 42
5.2 Conception et mise en œuvre 43
5.3 Succès 46
5.4 Rentabilité 47

Tableau des sigles

IRHSA	Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone
CRHA	Conseil des ressources humaines autochtones
BBM	Bureau of Broadcast Measurement
MPA	Modèles pour l'avenir
FCAA	Fondation canadienne des arts autochtones
PNEDA	Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones
FNRA	Fondation nationale des réalisations autochtones
CGRR	Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats
TP	Taking Pulse

Sommaire

La Fondation nationale des réalisations autochtones (FNRA) est un organisme sans but lucratif enregistré à l'échelle nationale qui favorise l'éducation et le développement professionnel des Autochtones, notamment chez les jeunes, en fournissant les outils nécessaires pour aider les participants à s'assurer un avenir prospère. Le présent rapport vise à présenter les résultats de l'évaluation horizontale de la FNRA. Cette étude d'évaluation s'inscrit dans les engagements ministériels de Patrimoine canadien, d'Affaires indiennes et du Nord Canada et de Santé Canada. L'évaluation couvre la période de cinq ans qui s'est écoulée depuis le renouvellement du financement du programme en 2005 (exercices de 2004 2005 à 2008 2009). L'objectif principal du projet d'évaluation consiste à évaluer la raison d'être et la pertinence, la conception et la mise en œuvre, ainsi que le succès du programme, de même que la rentabilité du financement fédéral fourni à la FNRA pour l'administration de programmes et de services destinés aux Autochtones canadiens.

Survol du programme

En 1985, John Kim Bell, compositeur et musicien autochtone, a mis sur pied un organisme national sans but lucratif visant à promouvoir diverses formes d'art au sein de la collectivité autochtone. Ainsi est née la Fondation canadienne des arts autochtones (FCAA). L'objectif principal consistait à aider et à encourager les jeunes Autochtones à poursuivre une formation ou une carrière dans les arts.

En 1997, après le lancement de projets plus complets qui allaient au delà des arts et favorisaient l'éducation, l'acquisition de compétences et la promotion culturelle, on a changé le nom de la FCAA; l'organisme allait être connu sous le nom de la Fondation nationale des réalisations autochtones, une appellation reflétant judicieusement le but et la vision élargis de l'organisme.

Aujourd'hui, la FNRA gère quatre grands programmes :

- **Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones** – cérémonie annuelle de remise de prix visant à célébrer et faire valoir les réalisations d'Autochtones exceptionnels et, du même coup, l'ensemble de la collectivité.
- **Programme de bourses d'études** – système national d'aide financière pour les études postsecondaires destiné aux étudiants autochtones.
- **Modèles pour l'avenir** – série semestrielle de salons de carrière à grande échelle tenus dans différentes villes du pays visant à mettre en valeur diverses perspectives de carrière auprès des jeunes Autochtones.
- **Taking Pulse** – programme d'études secondaires adapté à la culture présenté aux étudiants autochtones, aux étudiants qui présentent un risque d'abandon et aux étudiants qui viennent tout juste d'abandonner leurs études. Le programme vise à promouvoir l'importance de l'éducation pour le développement de carrière.

À l'heure actuelle, la FNRA reçoit un financement de plusieurs commanditaires du secteur privé, de même que de ministères fédéraux (Patrimoine canadien, Affaires indiennes et du Nord Canada, Santé Canada). Le financement fourni par chacun des ministères contribue à l'atteinte des objectifs de la FNRA et à la réalisation des résultats établis dans les cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats (CGRR) de chaque ministère. On fournit le financement à la FNRA par le biais de deux instruments distincts : les accords de contribution et les fonds fiduciaires. Le présent rapport ne s'applique qu'au financement fourni par le biais d'accords de contribution, les fonds fiduciaires ayant été évalués en 2008.

Méthodologie

L'approche méthodologique de l'évaluation comprenait les éléments suivants :

- Examen exhaustif des dossiers et des documents primaires de la FNRA, des documents primaires du gouvernement et de sources descriptives secondaires.
- Analyse approfondie de l'environnement entourant les stratégies et programmes opposés ou complémentaires à ceux de la FNRA.
- Entrevues auprès d'intervenants clés avec des représentants de chaque ministère fournissant un financement, les cadres supérieurs de la FNRA, les intervenants des activités de Modèles pour l'avenir (MPA) et de Taking Pulse (TP), les anciens bénéficiaires des Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones, les bailleurs de fonds du secteur privé et les organismes autochtones (n = 40).
- Sondage sur le Web auprès d'anciens et d'actuels participants au Programme de bourses d'études (508 réponses complètes).
- Deux groupes de discussion avec les bénéficiaires actuels du Programme de bourses d'études.

Constatations et conclusions de l'évaluation

Raison d'être et pertinence

L'évaluation révèle que les activités de la FNRA sont bien adaptées aux besoins actuels des Canadiens autochtones. En outre, les objectifs de la FNRA s'inscrivent dans les priorités de Patrimoine canadien, d'Affaires indiennes et du Nord Canada et de Santé Canada concernant les Autochtones.

Patrimoine canadien, Affaires indiennes et du Nord Canada, Santé Canada et l'ensemble du gouvernement fédéral ont souvent exprimé leur désir d'améliorer la place des Autochtones au sein de la société canadienne. On a choisi d'appuyer la FNRA, car celle ci offre un mécanisme permettant d'y parvenir. Les constatations de l'évaluation indiquent que la FNRA est très efficace dans la lutte contre plusieurs situations négatives auxquelles doit faire face la population autochtone, notamment en ce qui a trait à la sous représentation dans le système d'études postsecondaires et dans la population active, et qu'elle favorise une image positive des peuples et de la culture autochtones.

Compte tenu des éléments probants recueillis dans le cadre de l'évaluation, on demeure en faveur du financement de la FNRA, la raison d'être et la pertinence du financement de l'organisme et des programmes (financement nécessaire) étant toujours solides.

Conception et mise en œuvre

La question de la portée du programme de la FNRA représente le plus grand défi pour l'atteinte des objectifs de la FNRA et du financement du gouvernement fédéral. Si les constatations de l'évaluation indiquent que la FNRA a réalisé des progrès importants pour la représentation juste de la population en ce qui concerne la répartition géographique et l'ascendance autochtone, on constate des lacunes définissables dans les services au Québec et aux Autochtones francophones, de même que dans les services aux collectivités du Nord et aux Inuits.

Cependant, la FNRA a amélioré de façon tangible l'accessibilité de ses services pour les sous populations mal desservies. Dans le cas des programmes MPA et TP, par exemple, on a fait des percées planifiées dans le Nord et au Québec. De plus, la FNRA a augmenté sa capacité en ce qui concerne la prestation de services aux francophones en offrant, sur demande, l'ensemble de ses communications et documents de programme en français, en recrutant des employés francophones et en effectuant deux tournées de sensibilisation. Enfin, les jurys de sélection de la FNRA et du Programme de bourses d'études ont ciblé les sous populations dans le cadre des processus de sélection.

Dans ce contexte, les intervenants de groupes inuits ont exprimé le désir que la FNRA établisse des liens solides avec des organismes locaux pour la prestation de services aux collectivités du Nord. L'établissement de partenariats entre les organismes du Nord, qui sont bien au fait des besoins de la collectivité locale et la FNRA, qui connaît bien chacun des programmes, peut mener à de nombreux avantages synergiques, notamment en ce qui a trait aux coûts et à la logistique.

L'évaluation a également fait ressortir la question concernant les exigences en matière de production de rapports par la FNRA. D'un côté, les représentants de la FNRA ont exprimé une certaine frustration quant aux exigences liées aux accords de financement conclus avec le gouvernement fédéral. En effet, ils déplorent le manque d'uniformité entre les évaluations, qu'ils considèrent comme le problème le plus important. De l'autre côté, certains représentants du gouvernement fédéral ont soulevé des préoccupations concernant la capacité de la FNRA de bien répondre aux exigences. Toutefois, aucun ministère n'a signalé de difficultés importantes à cet égard; s'il y avait problème, on a su le résoudre en collaborant avec la FNRA.

D'autres questions touchant la conception et la mise en œuvre ont été gérées de façon efficace par la FNRA. Mis à part les questions susmentionnées, les résultats indiquent que tous les groupes d'intervenants sont satisfaits de la conception et de la mise en œuvre.

Réalisations

Les éléments probants recueillis dans le cadre de l'évaluation montrent à quel point les programmes de la FNRA ont été efficaces dans la réalisation de la majorité des résultats établis dans le modèle logique de la Fondation. L'organisme a su accroître la visibilité et améliorer la représentation des peuples et de la culture autochtones au sein de la société canadienne, ce qui était très important. Il a également aidé considérablement à accroître le taux de participation des Canadiens autochtones, notamment les jeunes, aux études postsecondaires, en plus d'accroître leur niveau scolaire global, deux volets dans lesquels les Autochtones accusent un retard considérable par rapport à la population non autochtone. La FNRA a aussi réalisé des progrès importants en présentant aux jeunes Autochtones une vaste gamme de perspectives de carrière et en suscitant la motivation et la confiance nécessaires pour atteindre ces objectifs. Dans l'ensemble, la FNRA a manifestement eu une influence positive importante sur les Canadiens autochtones, surtout ceux qui ont participé directement aux programmes de la Fondation.

De façon générale, les participants sont très satisfaits des programmes de la FNRA. Il s'agit d'une constatation importante, car cela signifie que non seulement la Fondation fait bonne figure pour ce qui est de la poursuite des objectifs du programme, mais elle le fait de façon acceptée et appréciée par la collectivité autochtone.

En outre, les observateurs et experts externes (représentants du gouvernement, cadres supérieurs d'autres organismes autochtones, commanditaires non gouvernementaux) appuient fortement le travail de la FNRA et sont extrêmement satisfaits de ses réalisations.

Néanmoins, le gouvernement juge qu'il est important que la FNRA établisse des liens tangibles entre les services qu'elle dispense et les résultats voulus, et on constate quelques lacunes à cet égard en ce qui concerne les programmes TP et MPA. On peut difficilement prétendre qu'il existe une forte corrélation positive entre la participation à une activité d'un de ces programmes et l'augmentation du taux de scolarité et du niveau scolaire. Cependant, on ne cherche pas un argument valable appuyant une telle corrélation; on souhaite plutôt être au courant des activités menées par les participants avant leur participation à ces programmes. La solution la plus simple : surveiller le passage des participants d'un programme à un autre. Dans ce cas ci, on se pencherait sur le passage des participants du programme MPA ou TP au Programme de bourses d'études. Pour favoriser ce type de lien entre les programmes, la FNRA devrait faire valoir de façon dynamique les perspectives associées au Programme de bourses d'études pendant les activités des programmes MPA et TP.

Rentabilité

La FNRA offre au gouvernement fédéral un mécanisme très rentable pour le respect de bon nombre de priorités et d'engagements ministériels et pangouvernementaux concernant les Autochtones. Ceci découle de plusieurs facteurs, notamment la bonne réputation dont jouit la Fondation chez les Autochtones et les non Autochtones, son

réseau d'intervenants autochtones, ses relations étroites avec ses partenaires du secteur privé, le succès qu'elle a connu dans le domaine du développement social autochtone, les compétences de son personnel et sa capacité d'effectuer un travail de haute qualité sur le terrain. Le fait de disposer d'un mécanisme d'une telle capacité et d'une telle efficacité pour la poursuite de ses objectifs est très avantageux pour le gouvernement fédéral en ce qui concerne l'optimisation de ses ressources. En effet, il n'a pas à dispenser les services lui même, ni par le biais d'un autre organisme, ce qui lui permet de réaliser des économies importantes.

Le financement fourni par le gouvernement fédéral à la FNRA assure, dans une certaine mesure, la stabilité des activités de la Fondation. Bien qu'à lui seul, il soit insuffisant pour soutenir les activités actuelles de la FNRA, il joue un rôle important, car il attire des donateurs du secteur privé. Aux yeux de ces derniers, un appui financier du gouvernement fédéral constitue un bon indicateur de la viabilité de l'organisme et de la reddition de comptes par celui ci.

Recommandations

1. Afin que le financement du gouvernement fédéral soit justifié, c'est à dire, qu'il serve les Autochtones canadiens, la FNRA doit continuer de faire des progrès dans la prestation équitable de services pour l'ensemble de la population autochtone. L'accroissement de l'accessibilité pour les groupes difficiles à atteindre, soit les sous populations du Nord et celles qui sont francophones, doit entraîner une augmentation du nombre réel de personnes bénéficiant des services.

Réponse de la direction : Accepté

La directrice des relations internationales d'AINC dirigera le travail lié à cette recommandation et collaborera avec d'autres ministères fédéraux et la FNRA à élaborer davantage de mesures ciblées – comme des campagnes de sensibilisation, de la publicité spécialisée ainsi que des initiatives anti décrochage et d'équivalence d'études secondaires destinées aux jeunes Inuits, lesquels marquent des taux de diplomation du secondaire qui sont inférieurs – et à produire plus de matériel en français pour les jeunes francophones.

Date de mise en œuvre : 1er avril 2010

De plus, la directrice des relations internationales d'AINC travaillera avec d'autres ministères fédéraux et la FNRA à élaborer des cibles annuelles pour l'adhésion aux programmes de la FNRA, de même que des procédures de suivi détaillées et cohérentes. AINC rencontrera la FNRA sur une base bimensuelle afin de s'assurer que les cibles sont atteintes et que les progrès sont suivis.

Date de mise en œuvre : le 1er janvier 2010

2. La FNRA devrait se pencher sur la possibilité d'établir des partenariats avec des organismes pertinents aux vues similaires et sur le potentiel de ce type de collaboration. Ces partenariats devraient être fondés sur l'objectif commun consistant à améliorer les services de la FNRA pour les groupes mal desservis.

Réponse de la direction : Accepté

La directrice des relations internationales d'AINC travaillera avec d'autres ministères fédéraux, les secteurs et les régions d'AINC ainsi qu'avec la FNRA, à élaborer une stratégie pour établir et entretenir des relations de travail avec les organisations telles que l'Inuit Tapiriit Kanatami (ITK) et d'autres organisations inuites régionales ainsi qu'avec l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), afin d'améliorer les activités continues de diffusion externe menées sur place pour les groupes actuellement mal desservis, incluant des cibles et des mesures du rendement.

Date de mise en œuvre : le 1er janvier 2010

3. Le gouvernement fédéral devrait créer un ensemble unique d'exigences en matière de production de rapports pour le financement de la FNRA. Cela lui permettrait d'établir un ensemble exhaustif de données sur le rendement à des fins d'examen et d'analyse. On éliminerait ainsi les exigences multiples et souvent contradictoires en matière de production de rapports pour la FNRA, ce qui permettrait à celle ci de réduire les ressources qu'elle affecte à cette tâche.

Réponse de la direction : Accepté

Cette recommandation exige qu'AINC, PCH et Santé Canada coordonnent et simplifient leurs exigences en matière de production de rapports et d'évaluation tout en satisfaisant les exigences de reddition de comptes, d'optimisation des ressources et de mesure des répercussions. La directrice des relations internationales d'AINC travaillera avec PCH et Santé Canada à établir un groupe de travail interministériel qui sera chargé de cerner et d'évaluer la demande actuelle en matière de rapports, et à proposer des options qui réduiront le fardeau des rapports tout en ne diluant pas les normes qui les régissent. Le groupe de travail fera état de ses travaux d'ici le 30 janvier 2010.

Date de mise en œuvre : le 1er novembre 2009

En plus de normaliser les exigences en matière de production de rapports dans les trois ministères (AINC, PCH et Santé Canada), la directrice du Programme des Autochtones à PCH étudiera les possibilités faire circuler des données et les modèles de PCH liés à la production de rapports auprès d'autres bailleurs de fonds gouvernementaux, comme RHDCC, en vue d'alléger les exigences de la FNRA en matière de production de rapports, tout en maintenant les obligations du gouvernement en ce qui concerne la reddition de comptes.

Date de mise en œuvre : le 1er novembre 2010

4. La FNRA devrait faire valoir davantage le Programme de bourses d'études auprès des participants des programmes TP et MPA. Cela favoriserait l'atteinte de résultats intermédiaires et finaux pour les programmes TP et MPA. Afin de mieux évaluer l'efficacité de ses activités, la FNRA devrait également surveiller le passage des participants d'un programme à un autre.

Réponse de la direction : Accepté

Au moyen de réunions multiparties régulières, la directrice des relations internationales d'AINC travaillera avec d'autres ministères fédéraux et la FNRA à soutenir cette dernière dans son élaboration de systèmes de surveillance plus efficaces et aptes à suivre les activités des participants avant et après leur participation aux programmes TP ou MPA par l'établissement, notamment, de profils des participants pouvant être entrés dans une base de données, et par la surveillance de l'utilisation faite du site Internet interactif.

Date de mise en œuvre : le 1er avril 2010

La directrice du Programme des Autochtones à PCH appuiera cette recommandation en offrant de l'expertise dans le cadre de l'élaboration des systèmes de surveillance de la FNRA

Date de mise en œuvre : le 1er avril 2010

1. Introduction

1.1 Contexte de l'évaluation

Le présent rapport vise à présenter les résultats de l'évaluation horizontale de la Fondation nationale des réalisations autochtones (FNRA). Cette étude d'évaluation s'inscrit dans les engagements ministériels de Patrimoine canadien, d'Affaires indiennes et du Nord Canada et de Santé Canada en ce qui concerne deux questions distinctes :

1. le respect des exigences du Conseil du Trésor concernant la *Politique sur l'évaluation* (politique fédérale);
2. le respect des exigences de la *Loi fédérale sur la responsabilité* relatives aux paiements de transfert.

L'évaluation couvre la période de cinq ans qui s'est écoulée depuis le renouvellement du financement du programme en 2005 (exercices de 2004 2005 à 2008 2009). Il s'agit de la première évaluation interministérielle depuis 2003. Elle misera sur les résultats de l'évaluation de 2003[1] . On a retenu les services de PRA Inc., une entreprise de recherche indépendante, pour effectuer l'évaluation horizontale.

1.2 Objectifs de l'évaluation

L'objectif principal du projet d'évaluation consiste à évaluer la raison d'être et la pertinence, la conception et la mise en œuvre, ainsi que le succès du programme, de même que la rentabilité du financement fédéral fourni à la FNRA pour l'administration de programmes et de services destinés aux Autochtones canadiens. Dans le présent rapport, on souligne les leçons tirées en lien avec chacun de ces éléments, en plus de fournir des recommandations pertinentes.

1.3 Structure du rapport

Le présent rapport comprend cinq sections, y compris l'introduction. Dans la section suivante (section 2), on donne une description de la FNRA et du contexte dans lequel elle mène ses activités. À la section 3, on décrit la méthodologie employée tout au long de l'évaluation. À la section 4, on résume les principales constatations de l'évaluation. Enfin, à la section 5, on présente les conclusions et les recommandations.

[1] L'évaluation de 2003 visait la période de 1998 à 2004 (six ans). Elle a donné lieu à six recommandations concernant, entre autres, l'utilisation de contributions plutôt que de subventions pour le financement, la portée du programme de la FNRA et la planification stratégique. Pour consulter l'évaluation de 2003 : Transpolar Technology Corporation (2003), *Évaluation de la Fondation des réalisations autochtones*, document préparé pour Affaires indiennes et du Nord Canada.

2. Description de la Fondation nationale des réalisations autochtones

Dans la présente section, on fournit un aperçu et une description de la FNRA. On commence avec un survol de l'histoire de l'organisme et un résumé des programmes actuels. On décrit, dans les sections suivantes, le modèle logique du programme, dans lequel on tient compte du financement fédéral, de même que la structure de financement actuelle, et on résume les ressources financières de la FNRA.

2.1 FNRA – contexte et aperçu des programmes actuels

En 1985, John Kim Bell, compositeur et musicien mohawk, a mis sur pied un organisme national sans but lucratif visant à promouvoir diverses formes d'art au sein de la collectivité autochtone, qu'il a nommé la Fondation canadienne des arts autochtones (FCAA). Dès le départ, le but premier de l'organisme consistait à aider et à encourager les jeunes Autochtones à poursuivre une formation et une carrière dans les arts. Cependant, on a cru qu'en organisant des événements artistiques s'inscrivant dans la vision de l'organisme, on attirerait des commanditaires et des entreprises donatrices, ce qui favoriserait la croissance de l'organisme et ferait connaître davantage la mission de la FCAA auprès des Canadiens.

Les premières bourses d'études de la FCAA ont été octroyées en 1988. Elles étaient destinées aux jeunes qui poursuivaient une formation dans les arts visuels, en danse, en musique ou en théâtre. La première année, 21 personnes ont reçu au total 46 185 $ en aide financière. Au cours des années suivantes, la FCAA a continué sur sa lancée en organisant des événements fort réussis (spectacles de danse, concerts symphoniques et autres) partout au pays, en augmentant progressivement les commandites d'entreprise et sa notoriété. Cela a entraîné une croissance constante du nombre de bénéficiaires des bourses d'études ou d'entretien.

Conceptualisée en 1993, la première cérémonie de remise des Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones (PNEDA) s'est tenue en 1994 pour souligner la contribution du Canada dans le cadre de *l'Année internationale des populations autochtones du monde* déclarée par les Nations Unies. La remise des prix visait à célébrer les diverses carrières et réalisations remarquables des Autochtones canadiens. Depuis cette première cérémonie, l'événement annuel a gagné en importance et en prestige et représente aujourd'hui la remise de prix soulignant l'œuvre de toute une vie la plus importante chez les Autochtones. La réussite et l'acceptation des PNEDA chez les Autochtones et les non Autochtones ont contribué directement à la croissance de nouvelles activités et au renforcement des capacités de la Fondation.

Au milieu des années 90, la FCAA a lancé Modèles pour l'avenir (MPA), une série de salons des carrières tenus à divers endroits partout au pays visant à faire valoir certaines professions auprès des jeunes Autochtones et à leur donner la chance de rencontrer des professionnels de leur propre collectivité pouvant leur servir de modèles.

En 1997, après le lancement d'initiatives plus importantes comme MPA et dans le but d'élargir la portée du programme de bourses d'études et d'entretien afin d'inclure les disciplines qui relèvent d'un domaine autre que les arts, la FCAA a changé son nom; elle allait dorénavant être connue sous le nom de la Fondation nationale des réalisations autochtones (FNRA), une appellation qui reflète judicieusement le but et la vision élargis de l'organisme.

En 2001, la FNRA a lancé Taking Pulse (TP), sa plus récente initiative. Au départ, il s'agissait d'événements d'une seule journée auxquels participaient des centaines de représentants des secteurs public et privé. Les discussions et débats de ces événements visaient à accroître la participation des Autochtones au sein de la population active. De ces événements est né le programme TP actuel qui consiste à fournir de façon active aux jeunes Autochtones des idées de carrière et à susciter leur inspiration à cet égard.

Depuis la création du programme TP, la vision stratégique élargie de la FNRA est demeurée relativement la même. Des changements mineurs ont été apportés aux programmes, mais l'objectif global consiste toujours à améliorer l'avenir des Autochtones, surtout chez les jeunes. Soulignons un changement important au sein de l'organisation : en novembre 2004, John Kim Bell, directeur général de la FNRA, a quitté ses fonctions. Roman Bittman a agi en tant que chef de l'organisme jusqu'à ce que l'on nomme Roberta Jamieson directrice générale. Cette nomination n'a toutefois pas changé la stratégie générale de l'organisme.

Aujourd'hui, la Fondation nationale des réalisations autochtones (FNRA) est un organisme sans but lucratif enregistré à l'échelle nationale visant à promouvoir l'éducation et le développement professionnel des Autochtones, notamment chez les jeunes, en fournissant les outils nécessaires pour aider les participants à s'assurer un avenir prospère et à atteindre leur plein potentiel. La FNRA est située aux Six Nations de Grand River, à Ohsweken (Ontario). L'organisme reçoit un financement de commanditaires du secteur privé et de ministères fédéraux (Patrimoine canadien, Affaires indiennes et du Nord Canada et Santé Canada) et compte quatre grands programmes :

- ***Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones (PNEDA).*** Conceptualisée en 1993, cette cérémonie de remise de prix diffusée à l'échelle nationale rend hommage à 14 Canadiens autochtones en soulignant leur carrière exceptionnelle et l'ensemble de leurs réalisations. Les prix ont été créés « afin de souligner et d'encourager l'excellence au sein de la communauté autochtone[2] ». Il s'agit de la cérémonie la plus reconnue de ce type, le nombre de participants et d'invités s'élevant à environ 2 500. La cérémonie est diffusée par le Réseau de télévision des peuples autochtones et Global Television dans le cadre d'une émission spéciale de 90 minutes.
- ***Programme de bourses d'études.*** La FNRA représente, à l'exception du gouvernement fédéral, la source de financement la plus importante pour les

[2] Site Web de la Fondation nationale des réalisations autochtones (2009) : http://www.naaf.ca/html/awards_f.html. Site consulté le 12 janvier 2009.

étudiants canadiens autochtones de niveau postsecondaire. Le Programme, mis sur pied en 1985, vise à améliorer les perspectives d'éducation pour les étudiants autochtones. On fournit un soutien financier pour les études postsecondaires et la formation dans les domaines des sciences, des affaires et des arts. Aujourd'hui, on parraine des étudiants de plusieurs domaines différents par le biais du Programme de bourses d'études dans le domaine des beaux arts, du Programme de bourses d'études commerciales, scientifiques et d'études générales, du Programme de bourses pour les projets culturels et du Programme de carrières en santé pour étudiants autochtones.

- ***Modèles pour l'avenir (MPA).*** Dans le cadre de ce programme, on offre une série de salons des carrières visant à renseigner les étudiants métis, inuits et des Premières nations de niveau secondaire sur l'ensemble des perspectives de carrière qui s'offrent à eux. On tente ainsi d'améliorer les perspectives d'emploi chez les Autochtones. Ces événements d'une journée comprennent des présentations, de nombreux ateliers et un salon professionnel. Chaque année, on organise deux salons des carrières dans des villes canadiennes différentes. On compte plus de 30 000 étudiants autochtones ayant assisté à cet événement depuis le premier salon tenu en 1996.
- ***Taking Pulse (TP).*** La quatrième et plus récente initiative de la FNRA vise à présenter aux jeunes Autochtones des carrières intéressantes dans divers secteurs d'activité. L'objectif principal : « augmenter la présence autochtone sur le marché du travail tout en s'attaquant au problème de décrochage scolaire qui affecte 70 % des élèves autochtones[3] ». Le programme comprend deux volets : L'Industrie en classe et Rivers to Success. L'Industrie en classe est une série de modules visant à accroître la visibilité des nombreuses perspectives de carrière sur le marché du travail auprès des jeunes Autochtones. Rivers to Success, qui en est encore à l'étape pilote, vise les jeunes Autochtones à risque qui ont abandonné leurs études.

Chacun de ces programmes s'inscrit dans la perspective stratégique générale de la FNRA, sur laquelle s'appuient la vision et la mission de la Fondation.

Vision : *Participer à l'enrichissement du Canada en promouvant les réalisations des Autochtones.*

Mission : *Travailler de concert avec des intervenants autochtones et des secteurs privé et public pour faire valoir, encourager et célébrer les réalisations des Autochtones canadiens.*

[3]Site Web de la Fondation nationale des réalisations autochtones (2009) : http://www.naaf.ca/html/pulse_f.html. Site consulté le 13 janvier 2009.

2.2 Modèle logique du programme

Les objectifs énoncés publiquement pour l'ensemble des programmes de la FNRA financés par le gouvernement sont les suivants :

- Repérer les Autochtones compétents qui n'auraient pas eu la possibilité de cultiver leurs talents et aptitudes, et aider à leur développement en leur donnant une orientation pour leurs études et en fournissant la formation et le matériel nécessaires.
- Encourager les jeunes Autochtones à découvrir leurs talents en faisant valoir les arts visuels, les arts d'interprétation, les affaires et les sciences et en créant des mesures incitatives dans ces domaines.
- Favoriser le développement des aptitudes dans les domaines des arts, des affaires et des sciences grâce à un programme d'études exhaustif.
- Offrir aux jeunes Autochtones la possibilité de présenter et de faire valoir leur travail.

Le financement fourni par chacun des ministères contribue à l'atteinte de ces objectifs et à la réalisation des résultats établis dans les cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats (CGRR) pour chaque programme ministériel.

Afin de satisfaire aux exigences de l'évaluation du cycle de financement, le Groupe de travail interministériel sur l'évaluation a conçu un modèle logique pour décrire les extrants et les résultats prévus du financement fourni à la FNRA par les trois ministères. Les extrants, ainsi que les résultats immédiats, intermédiaires et finaux sont illustrés à la figure suivante pour chaque programme de la FNRA

Figure 1

Modèle logique de la Fondation nationale des réalisations autochtones (FNRA) Patrimoine canadien, Santé Canada et Affaires indiennes et du Nord Canada

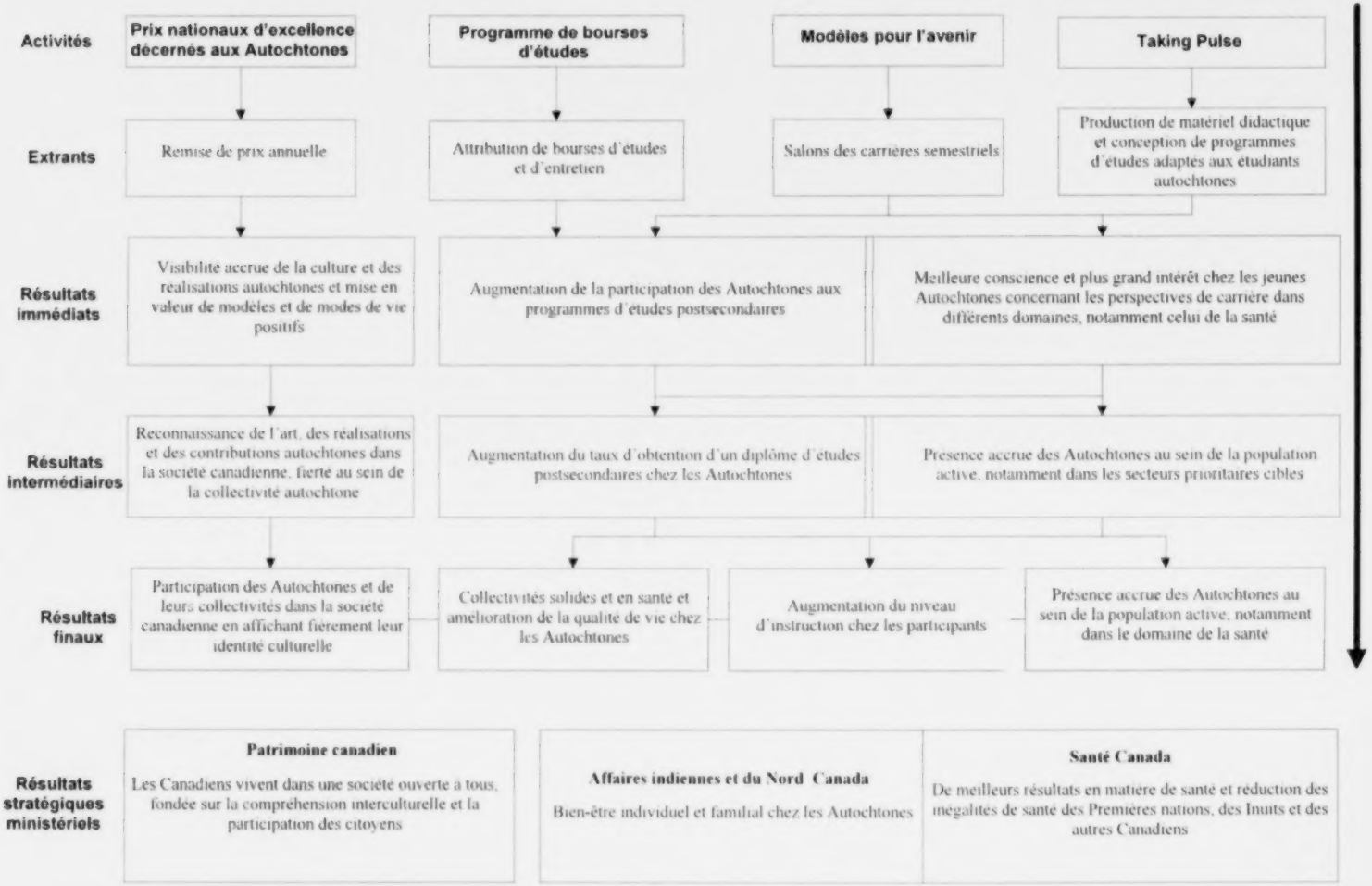

2.3 Structure organisationnelle

Puisque le financement de la FNRA représente une initiative interministérielle, les activités de la Fondation sont en harmonie avec plusieurs résultats stratégiques.

Tableau 1 : Correspondance entre les activités de la FNRA, les résultats stratégiques ministériels et l'architecture des activités de programme

	Santé Canada	Affaires indiennes et du Nord Canada		Patrimoine canadien
Résultat stratégique	*De meilleurs résultats en matière de santé et réduction des inégalités de santé des Premières nations, des Inuits et des autres Canadiens*	*Les gens – Bien-être des personnes et des familles au sein des Premières nations et des collectivités inuites*	*L'économie – Bien-être et prospérité économiques des Premières nations, des Inuits et des Métis*	*Les Canadiens ont conscience de leur identité canadienne*
Activité de programme	**Programmes liés à la santé des Premières nations et des Inuits**	**Éducation**	**Investissement communautaire**	**Mobilisation et intégration**
Sous-activité de programme	Programmes communautaires pour les Premières nations et les Inuits	Éducation primaire et secondaire	Stratégies économiques communautaires	Programme des Autochtones
	Gouvernance et soutien à l'infrastructure pour le système de santé des Premières nations et des Inuits	Éducation spéciale		
		Éducation postsecondaire	Capacité institutionnelle économique communautaire	
		Centres d'éducation culturelle		

Tel qu'il a été expliqué à la section 2.2, le financement fourni par le gouvernement du Canada résulte d'accords de financement individuels de plusieurs parties conclus avec la FNRA. La figure 2 ci dessous fournit une représentation visuelle de ces accords.

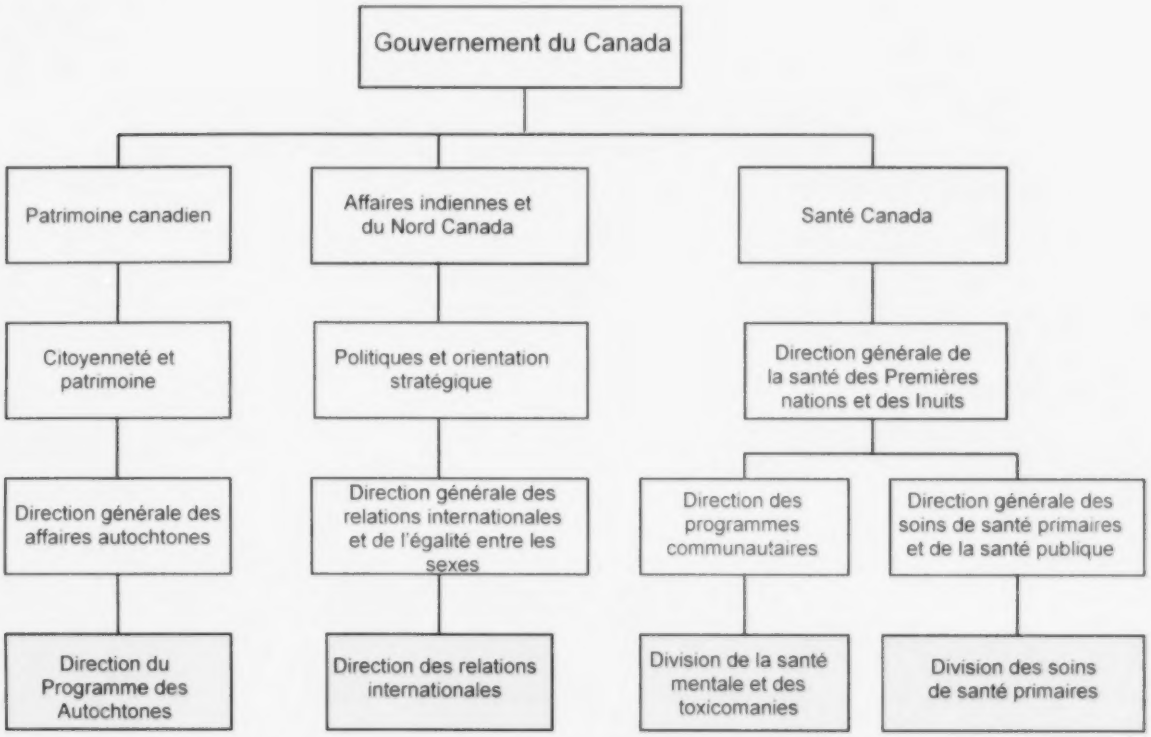

Figure 2

Patrimoine canadien finance la FNRA par le biais de la Direction du Programme des Autochtones. Dans le cas d'Affaires indiennes et du Nord Canada, le financement est fourni dans le cadre des Contributions à la Fondation nationale des réalisations autochtones, un programme de la Direction des relations internationales. Pour ce qui est de Santé Canada, le financement est fourni par la division des soins de santé primaires et la division de la santé mentale et des toxicomanies, lesquelles font toutes deux partie de la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits.

2.4 Ressources

Dans le cadre de l'évaluation, on a examiné les multiples accords de financement conclus entre le gouvernement du Canada et la FNRA depuis l'exercice 2004 2005. On a également examiné les états financiers vérifiés de la Fondation pour la même période. Le tableau suivant donne un aperçu de la situation financière de la FNRA au cours du dernier cycle de financement gouvernemental.

Tableau 2 : Situation financière de la FNRA de 2004 à 2008 ($)

	2004	2005	2006	2007	2008
Actif (argent, créances, charges payées d'avance, investissements)	20 237 864	20 113 816	18 585 618	29 400 929	28 421 063
Passif (dettes bancaires, sommes à payer, charges à payer, produit constaté d'avance)	2 634 678	2 294 728	1 243 476	1 989 507	968 713
Solde de fonds (fonds d'administration, ressources grevées d'affectations d'origine externe, ressources affectées à la dotation)	17 603 186	17 819 088	17 342 142	27 411 422	27 452 350

Source : états financiers vérifiés de la FNRA pour 2004-2008

Pour les exercices de 1998 1999 à 2003 2004, le Conseil du Trésor (CT) a permis à Patrimoine canadien, à Affaires indiennes et du Nord Canada et à Santé Canada de fournir un financement de base consolidé à la FNRA sous forme de subvention. Toutefois, lorsque l'on a renouvelé le cycle de financement du CT pour 2005 2010, on a fait en sorte que le financement soit fourni sous forme de contributions.

Le financement de la FNRA par le gouvernement du Canada s'effectue actuellement au moyen de deux instruments distincts : des accords de contribution entre les ministères fédéraux concernés et la FNRA et des fonds fiduciaires fournis par divers ministères. Le tableau 3 donne un aperçu de l'aide financière fournie par le gouvernement fédéral par le biais d'accords de contribution au cours de la période visée par l'évaluation.

Dans le tableau suivant, on fournit les montants établis dans les accords de contribution pour les trois ministères, ainsi que le total des revenus de la FNRA pour la même période.

Tableau 3 : Revenus de la FNRA – 2004-2009 ($)

Exercice	Accords de contribution	Total des revenus de la FNRA
2004-2005	1 441 000	8 751 108
2005-2006	1 157 000	7 853 305
2006-2007	1 802 000	8 639 555
2007-2008	1 879 000	7 404 709
2008-2009	1 044 000	5 107 310
Total	**7 323 000**	**37 755 987**

Source : états financiers vérifiés de la FNRA pour 2004-2008

Ensemble, les trois ministères – Patrimoine canadien, Affaires indiennes et du Nord Canada et Santé Canada – fournissent entre 1 et 1.9 million de dollars par année à la

FNRA afin de soutenir les activités de celle ci. Comme l'illustre la figure suivante, cette contribution représente une source de revenus constante et considérable qui aide énormément la FNRA.

Figure 3

En moyenne, les trois ministères fournissaient 19 % des revenus annuels de la FNRA au cours de la période de cinq ans. Ce pourcentage a augmenté au cours des trois dernières années, atteignant un maximum en 2007 2008 (25,4 %). Le reste des revenus de la Fondation provient du secteur privé, de gouvernements provinciaux et territoriaux, d'administrations municipales, d'organismes sans but lucratif et de particuliers.

Certains accords de contribution visent un programme précis. La majorité des fonds sont toutefois affectés par la FNRA elle même, selon les activités de programme pour l'année en cours et les autres sources de financement dont elle bénéficie.

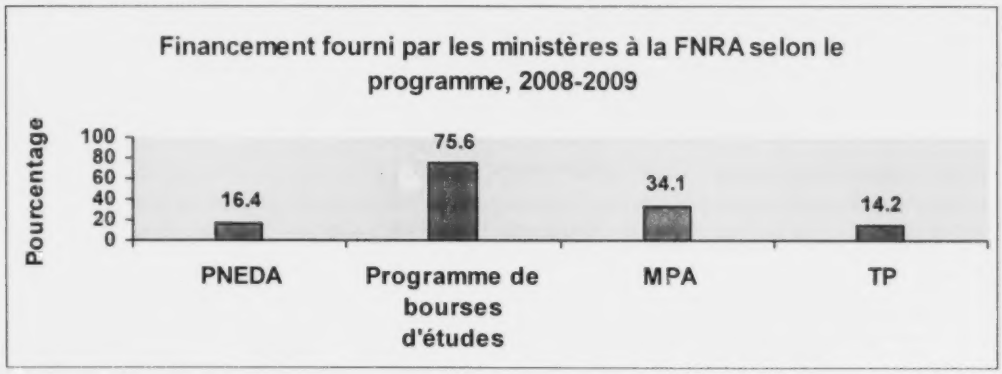

Figure 4

Pour les PNEDA, le financement fourni par les trois ministères représente moins du cinquième du financement, la majorité des fonds provenant du secteur privé et d'autres ordres de gouvernement. Le financement fédéral joue cependant un rôle important dans le Programme des bourses d'études. Avant 2008 2009, les accords de contribution

représentaient environ deux tiers des fonds servant à ce programme, cette proportion augmentant à trois quarts en 2008 2009. Dans le cas du programme MPA, les accords de contribution des trois ministères fédéraux représentent environ un tiers des fonds. Cette proportion n'a pas beaucoup changé au cours de la période de cinq ans visée par l'évaluation. Inversement, le financement du programme Taking Pulse varie d'une année à l'autre en fonction des projets entrepris. À titre d'exemple, le financement fourni par les ministères représentait trois quarts des fonds en 2006 2007, mais cette proportion est tombée à un tiers l'année suivante.

La FNRA bénéficie d'un fonds fiduciaire (parfois appelé fonds de dotation) du gouvernement du Canada fourni par Patrimoine canadien, qui a versé 12 millions de dollars en 2003, puis 10 millions de dollars en 2007. Ce fonds a été créé pour mettre sur pied un programme de bourses d'études postsecondaires. La FNRA distribue aussi des fonds de bourses d'études au nom de Santé Canada. Depuis 1998, ces fonds sont distribués dans le cadre du Programme de bourses d'études dans le domaine de la santé pour les étudiants autochtones. Le financement fourni par chacun des ministères dans le cadre des accords de contribution ne vise pas toujours un programme en particulier, c'est pourquoi la FNRA peut s'occuper elle même de l'affectation des ressources.

3. Méthodologie

On a eu recours à plusieurs sources d'information pour examiner les enjeux et questions dans le cadre de l'évaluation. On décrit, dans la présente section, l'approche méthodologique pour chacune des tâches d'évaluation.

3.1 Examen des dossiers et des documents

On a examiné des sources d'information primaires fournies par les ministères concernés et par la FNRA. Les documents de Patrimoine canadien, d'Affaires indiennes et du Nord Canada et de Santé Canada comprenaient des notes d'information internes, des accords de financement, des documents financiers, des ententes interministérielles, des CGRR pertinents, divers rapports fournis par la FNRA, des évaluations antérieures et des documents de base sur le programme.

Parmi les documents de la FNRA que l'on a examinés, citons les rapports annuels, les états financiers, les exposés de position, le matériel promotionnel des programmes, les formulaires de demande du Programme de bourses d'études, les formulaires de mise en candidature des PNEDA, les rapports soumis aux bailleurs de fonds, les évaluations internes et les documents de politique interne. On s'est également servi du système interne exhaustif de collecte de données et de surveillance de la FNRA. Grâce à ce système, on a pu analyser quantité de données sur les programmes, notamment en ce qui a trait à l'utilisation de ceux ci, à la répartition des fonds, au profil des participants et à d'autres éléments associés à la surveillance des participants.

On a également utilisé des sources d'information externes (sources secondaires), notamment des statistiques de Statistique Canada, des publications universitaires qui traitent de la position sociale des Autochtones canadiens et d'autres études et documents de base pertinents.

3.2 Analyse de l'environnement

On a mené une analyse afin de bien comprendre le contexte opérationnel de la FNRA et ainsi évaluer la raison d'être et la pertinence de la Fondation. On s'est penché sur les programmes et services complémentaires à ceux qu'offre la FNRA et sur ceux qui pourraient être remplacés par ceux de la Fondation.

On a eu recours à deux méthodes. On a d'abord demandé aux intervenants clés de nous fournir de l'information sur des programmes et des services comparables à ceux de la Fondation. Ces intervenants avaient des antécédents variés et, grâce à la diversité de leurs connaissances spécialisées, ont permis de mener une enquête approfondie.

Ensuite, on a effectué une série de recherches ciblées sur Internet en faisant appel à divers outils de recherche, notamment celui de Google, et en utilisant un ensemble de termes prédéfinis. On a également fait des recherches dans des sites Web des gouvernements fédéral et provinciaux, d'administrations municipales, de divers organismes et d'établissements d'enseignement postsecondaire afin de trouver des programmes comparables à ceux de la Fondation. Bon nombre des programmes et services recensés ont été trouvés en utilisant des liens menant d'une source à une autre.

3.3 Entrevues auprès des intervenants clés

On a également mené des entrevues auprès des intervenants afin d'obtenir de l'information utile sur l'importance et l'efficacité de la FNRA, de même que sur l'importance que représente le financement fourni à l'organisme par le gouvernement fédéral. La sélection intentionnelle de certains groupes d'intervenants clés a permis d'obtenir des renseignements de diverses perspectives.

Entre les mois de mars et de juin 2009, on a mené au total 40 entrevues téléphoniques dans les deux langues officielles. Chacun des participants avait reçu un guide d'entrevue au préalable. Les participants étaient répartis comme suit :

- représentants clés de Patrimoine canadien (n = 3);
- représentants clés d'Affaires indiennes et du Nord Canada (n = 3);
- représentants clés de Santé Canada (n = 5);
- cadres supérieurs de la FNRA (n = 3);
- intervenants des activités des programmes MPA et TP (n = 9);
- récipiendaires passés des PNEDA (n = 7);
- commanditaires et bailleurs de fonds de la FNRA dans le secteur privé (n = 5);
- cadres supérieurs d'autres organismes autochtones nationaux (Association nationale des centres d'amitié [ANCA], Ralliement national des Métis [RNM], Inuit Tapiriit Kanatami [ITK], Nunavut Tunngavik Inc., gouvernement du Nunatsiavut) (n = 5).

3.4 Sondage

On a mené un sondage en ligne (sur le Web) auprès des participants du Programme de bourses d'études. Le fait d'effectuer le sondage en ligne a permis de joindre un grand nombre de répondants qui représentent généralement une sous population très mobile.

Les cadres de la FNRA ont d'abord présenté le sondage à des répondants potentiels dans un courriel d'introduction. Les étudiants qui n'ont pas refusé ont ensuite reçu une invitation officielle et un lien Internet de la part de PRA et de Patrimoine canadien. On a ensuite envoyé aux répondants jusqu'à deux courriels de rappel pendant la période de trois semaines durant laquelle on pouvait répondre au sondage. Celui ci comprenait principalement des questions fermées, mais également quelques questions ouvertes. Les réponses aux questions ouvertes ont été codées et toutes les données, transférées à

l'ensemble des programmes statistiques relatif aux sciences sociales (SPSS : Statistical Package for the Social Sciences) à des fins d'analyse.

On a obtenu un excellent taux de participation de 27,1 % (502 participants sur 1 851 invités). Si l'on présume que l'échantillonnage était entièrement aléatoire, le sondage est représentatif d'une population totale d'environ 8 400 étudiants, avec un intervalle de confiance de 4,24 pour un niveau de confiance de 95 %.

3.5 Groupes de discussion

On a tenu deux groupes de discussion à Winnipeg (Manitoba) le 5 mars 2009, la veille de la remise des PNEDA. Les deux groupes ont fait intervenir des participants du Programme de bourses d'études et visaient à approfondir les questions entourant ce programme dans le cadre de l'évaluation. Les groupes de discussion étaient animés par PRA. Afin d'éviter toute partialité, aucun observateur externe n'a participé. Chacun des groupes de discussion comptait trois étudiants et durait une heure et demie. Soulignons que les participants ont été rémunérés.

3.6 Gestion de l'évaluation

On a mis sur pied un groupe de travail d'évaluation interministériel composé de représentants de Patrimoine canadien, d'Affaires indiennes et du Nord Canada et de Santé Canada. C'est Patrimoine canadien qui a dirigé l'évaluation. Le comité a assuré une surveillance tout au long de l'évaluation et a fourni des recommandations concernant la méthodologie et la préparation de rapports aux étapes appropriées. PRA a exécuté chacune des tâches de l'évaluation.

3.7 Contraintes et lacunes

On a constaté plusieurs lacunes au cours de l'étude en lien avec les méthodologies. Toutefois, aucune ne nuisait considérablement à la viabilité, ni à la justesse des résultats de l'évaluation.

- **Données présentées par la FNRA**. Les demandes de renseignements tirés de la base de données sur place de la FNRA n'ont pas toujours été respectées. Bien que les renseignements sur le profil des participants (situation géographique, ascendance, langue) aient été recueillis et conservés, la FNRA n'a pu compiler un ensemble complet de données pour 2004 2009 sur le profil des participants, ni y faire des recherches dans les délais prescrits pour l'évaluation. On a donc utilisé un seul exercice (2008 2009) pour effectuer une analyse prétest/post test des changements dans le programme (voir la section 4.2).
- **Profondeur de l'analyse de l'environnement.** Dans le cadre de cette analyse, on a recensé et examiné les programmes et services dans l'ensemble du Canada qui étaient comparables à ceux de la FNRA. Si les résultats étaient exhaustifs, les ressources et le temps alloués à cette analyse n'ont pas permis d'effectuer une

analyse approfondie à l'échelon de la collectivité et au niveau micro. Pour pallier ce problème, on a résumé les programmes au niveau micro et on les a regroupés en grandes catégories pour les décrire.

- **Participation plus faible que prévu aux groupes de discussion.** Les responsables avaient prévu deux groupes de discussion comptant jusqu'à huit participants chacun. Pour des raisons logistiques liées à la remise des PNEDA, il n'y a eu que trois participants à chacun des groupes. Cela a toutefois permis de mener des discussions plus approfondies concernant les éléments et questions cibles de l'évaluation, ce qui a peut être mené à des conclusions auxquelles on n'aurait pas abouti si les participants avaient été plus nombreux.
- **Attribution.** En général, les résultats à moyen et à long terme associés aux programmes de la FNRA sont influencés par de nombreux facteurs externes. Il est donc très difficile de mesurer et de définir l'attribution, surtout dans le cas des PNEDA. Toutefois, on était au fait de ce problème dès le début de l'évaluation, c'est pourquoi chacune des tâches a été conçue en conséquence; dans la majorité des cas, l'analyse se limitait aux participants du programme pour réduire au minimum les effets des facteurs externes. Dans le cas des PNEDA, pour lesquels l'analyse des participants était insuffisante pour que l'on puisse mesurer les résultats prévus, on a utilisé les données sur les téléspectateurs (BBM[4]). Ces données présentent cependant des lacunes importantes, puisqu'elles ne sont pas recueillies dans les réserves.

[4] Le BBM (Bureau of Broadcasting Management) recueille des données sur les téléspectateurs grâce à des compteurs placés dans les maisons de grandes agglomérations urbaines. Ainsi, on ne dispose d'aucune donnée pour les collectivités du Nord et plus petites comme les réserves des Premières nations. Les données du BBM sur les téléspectateurs ne représentent donc qu'une approximation permettant de mesurer les tendances; elles ne doivent pas être considérées comme une mesure du nombre total de téléspectateurs.

4. Principales constatations

Dans la présente section, on fournit les constatations de l'évaluation en lien avec chacun des programmes de la FNRA, en combinant les renseignements obtenus au moyen des sources décrites à la section 3.

4.1 Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones

Raison d'être et pertinence

Les PNEDA représentent les prix les plus prestigieux au sein de la collectivité autochtone. Le gouvernement fédéral cherche toujours à promouvoir une image positive des Autochtones canadiens et les PNEDA constituent l'événement idéal pour le faire, ce qu'elle continuera d'être si l'on se fie aux résultats de l'évaluation. En effet, les résultats décrits dans la présente section révèlent un lien logique entre, d'une part, le financement des activités, les extrants et les résultats des PNEDA et, d'autre part, les résultats stratégiques de chacun des ministères (Tableau 1).

D'abord, l'examen approfondi des documents de base relatifs aux PNEDA indique une correspondance forte et durable entre les priorités ministérielles et celles des PNEDA. Puisque les documents officiels révèlent un lien important entre ce programme et les objectifs stratégiques de chacun des ministères, la prochaine étape consiste, logiquement, à vérifier si l'on atteint les extrants et les résultats voulus pour ce programme. Les constatations à cet égard sont présentées à la section 4.3. Le reste de la présente section traite du lien susmentionné entre les activités liées aux PNEDA et les priorités du gouvernement fédéral.

Les cadres supérieurs de chacun des trois ministères concernés sont unanimes : il s'agit du rôle et de la responsabilité du gouvernement fédéral de financer les PNEDA. Les représentants du gouvernement s'entendent tous sur le fait que ce programme s'inscrit dans les pouvoirs et responsabilités de leur ministère respectif. En parallèle, des intervenants clés d'organismes autochtones et de l'ensemble de la collectivité affirment que le gouvernement fédéral s'est souvent engagé, dans le discours du Trône, à améliorer la situation des Autochtones canadiens et les perceptions à leur égard.

Les PNEDA sont bien soutenus par plusieurs commanditaires du secteur privé. En effet, de tous les programmes de la FNRA, c'est celui ci qui retient le plus l'attention des grands commanditaires du secteur privé. Les intervenants clés de ces commanditaires soutiennent que l'excellente réputation des PNEDA et les bénéfices que l'on peut retirer en s'y associant (établissement de réseaux, publicité à la télévision, appréciation des clients) sont les principales raisons pour lesquelles on a décidé d'appuyer ce programme.

Néanmoins, le fait de bénéficier de l'aide du secteur privé pour les PNEDA n'empêche pas forcément de bénéficier de celle du secteur public aussi, puisque l'effet de levier que tire la Fondation du financement privé n'est pas sélectif. Autrement dit, la FNRA continue chaque année de chercher de nouveaux commanditaires tout en gardant l'appui des commanditaires des années antérieures. Les cadres de la FNRA jugent que sans l'appui du gouvernement, les PNEDA ne seraient pas aussi reconnus, ce qui rendrait l'atteinte des résultats prévus plus difficile.

Les renseignements recueillis dans le cadre de l'analyse exhaustive de l'environnement montrent que les PNEDA représentent, sans l'ombre d'un doute, la distinction la plus reconnue et respectée au sein de la population autochtone canadienne. Il existe de nombreux prix autochtones au Canada, mais ils varient selon la région, le but, la catégorie, l'ascendance et d'autres critères d'admissibilité. On constate que les récipiendaires apprécient particulièrement ce prix, qui représente à leurs yeux un honneur spécial, comparativement aux autres prix de distinction qu'on leur a décernés. Les représentants du gouvernement et des commanditaires du secteur privé ont tous souligné l'importance de la renommée des PNEDA, dans la mesure où l'événement leur permet d'atteindre leurs propres objectifs et, par le fait même, en justifie le financement. Certains intervenants soutiennent que la renommée et la portée des PNEDA constituent les facteurs les plus importants dans leur décision de financement.

Conception et mise en œuvre

Les PNEDA ont une excellente portée dans la population autochtone et sont aussi reconnus chez les non Autochtones. Le tableau suivant illustre le succès du programme en présentant la répartition de la remise des prix au cours des cinq dernières années.

Tableau 4 : Récipiendaires des PNEDA selon l'ascendance, 2004-2009			
Ascendance	**Total**	**% de récipiendaires**	**% de la population autochtone**
Premières nations	64	76 %	72 %
Métis	15	18 %	22 %
Inuits	5	6 %	4 %
Remarque : Les pourcentages ne comprennent pas les personnes qui ont déclaré avoir de multiples origines autochtones.			
Récipiendaires des PNEDA selon la province ou le territoire, 2004-2009			
Province	**Total**	**% de récipiendaires**	**% de la population autochtone**
Terre-Neuve-et-Labrador	1	1 %	2 %
Île-du-Prince-Édouard	1	1 %	0,2 %
Nouveau-Brunswick	1	1 %	2 %
Nouvelle-Écosse	5	6 %	3 %
Québec	7	8 %	16 %
Ontario	15	18 %	24 %
Manitoba	9	11 %	11 %
Saskatchewan	10	12 %	9 %
Alberta	15	18 %	15 %
Colombie-Britannique	7	8 %	15 %
Yukon	3	4 %	1 %
Territoires du Nord-Ouest	9	11 %	1 %
Nunavut	1	1 %	1 %
Remarque : Il se peut que la somme des pourcentages ne donne pas 100 % en raison de l'arrondissement. Source : Recensement de la population de 2006[5]			

L'analyse se rapportant à la période de cinq ans révèle une très forte correspondance entre les prix remis selon l'ascendance et selon la situation géographique. On constate toutefois des lacunes pour le Québec et la Colombie Britannique. Il ne faut cependant pas conclure que cela est attribuable à un problème dans la conception ou la mise en œuvre, puisque de nombreux facteurs que ne peut maîtriser la FNRA peuvent influer sur la répartition des prix remis d'une année à l'autre. Il est possible, par exemple, que les réalisations autochtones dans ces deux provinces aient été tout simplement moins nombreuses au cours des cinq dernières années. De plus, en examinant le processus de sélection des PNEDA, on a constaté que les prix sont remis non seulement en fonction du mérite, mais également en visant des sous populations précises. Compte tenu de ceci, la répartition demeure impressionnante.

Au cours des cinq années visées par l'évaluation, la remise des PNEDA s'est tenue à divers endroits dans l'ensemble du pays; cependant, elle a toujours eu lieu dans une grande agglomération urbaine afin d'attirer une assistance suffisante et de faciliter l'organisation de l'événement sur le plan logistique.

[5] Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/topics/RetrieveProductTable.cfm?TPL=RETR&ALEVEL=3&APATH=3&CATNO=&DETAIL=0&DIM=&DS=99&FL=0&FREE=0&GAL=0&GC=99&GK=NA&GRP=1&IPS=&METH=0&ORDER=1&PID=89146&PTYPE=88971,97154&RL=0&S=1&ShowAll=No&StartRow=1&SUB=732&Temporal=2006&Theme=73&VID=0&VNAMEE=&VNAMEF=. Site consulté le 13 juin 2009.

- 2009 – Winnipeg
- 2008 – Toronto
- 2007 – Edmonton
- 2006 – Vancouver
- 2005 – Saskatoon
- 2004 – Calgary

La remise des PNEDA est diffusée partout au pays par le Réseau de télévision des peuples autochtones et Global Television Network. En examinant les données sur les téléspectateurs des cinq dernières années, on constate que les taux sont relativement constants, s'établissant entre 1 % et 2 % la soirée où la cérémonie passe à l'antenne (entre 100 200 et 179 100 téléspectateurs). Ces taux demeurent sensiblement les mêmes, peu importe le diffuseur et l'horaire de diffusion. En poussant l'enquête sur l'auditoire, on s'aperçoit que la majorité des téléspectateurs sont âgés de 65 ans et plus et à la retraite, ou sont des professionnels. On note également une plus forte proportion de femmes (60 %) que d'hommes (40 %). Soulignons que les données ne sont pas recueillies dans les réserves, ce qui donne sans doute lieu à une sous estimation de l'auditoire total.

En général, la tenue de la remise des PNEDA sur place est de haute qualité. Bien que des intervenants de plusieurs groupes aient exprimé une insatisfaction concernant le manque de constance d'une année à l'autre, ils ne croient pas que les baisses de la qualité de l'organisation aient véritablement nui à l'atteinte du but ou au succès de l'événement. Les documents à l'appui des PNEDA sont d'excellente qualité, et leur analyse révèle que l'événement repose année après année sur une bonne promotion et des documents de qualité.

Succès

Toutes les sources d'information indiquent que les PNEDA ont un effet positif sur la situation des Autochtones canadiens et les perceptions à leur égard. Il semble que l'on atteigne les résultats immédiats et intermédiaires pour ce programme (voir le modèle logique, section 2.2). En effet, les intervenants de la collectivité autochtone ont de façon constante souligné l'importance des modèles positifs au sein de leur collectivité et la fierté que suscitent ces modèles, surtout chez les jeunes. Les intervenants de la collectivité non autochtone ont quant à eux fait état d'une conscience et d'un intérêt accrus à l'égard de la culture autochtone après avoir participé aux PNEDA.

La grande majorité des intervenants croient que les PNEDA aident les Autochtones à afficher fièrement leur identité culturelle au sein de la société canadienne, même s'ils ont du mal à qualifier ou quantifier cet argument. On a souligné la réputation d'excellence associée aux PNEDA dans les collectivités autochtones et non autochtones, de même que le rôle important que jouent les PNEDA pour contrer les médias négatifs et les stéréotypes associés entourant la population autochtone. De plus, l'efficacité dont font preuve les responsables du programme dans la sélection et l'intégration d'ambassadeurs positifs et francs de la collectivité autochtone est tout simplement remarquable. Les

PNEDA représentent donc un événement idéal pour les personnes déterminées qui permet de promouvoir une image positive des Autochtones canadiens.

Rentabilité

Les constatations de l'évaluation concernant la rentabilité des PNEDA s'appuient sur deux sources d'information : l'examen de dossiers et de documents et les entrevues auprès des intervenants clés. Cette enquête permet de faire des remarques générales sur la question; toutefois, pour évaluer pleinement et avec exactitude la valeur de l'événement, une analyse officielle de la rentabilité serait nécessaire. Cela dépasserait toutefois les paramètres de la présente évaluation. On traite davantage de cette question à la section 5.

L'examen des documents financiers révèle que les dépenses engagées au cours des cinq dernières années pour les PNEDA s'élèvent en moyenne à 3 139 659,20 $ par année. Les calculs sont solides et, si l'on se fie aux revenus provenant des commanditaires, l'événement ne représente pas un fardeau financier pour la FNRA.

L'optimisation des ressources des PNEDA suscite tout de même bien des débats parmi les intervenants. Certains soutiennent que l'événement représente une dépense ponctuelle importante et que l'on pourrait se servir de l'argent utilisé pour apporter des changements mesurables dans la vie d'un groupe plus important d'Autochtones moins favorisés. Il faut toutefois souligner que bien qu'il s'agisse effectivement d'un événement ponctuel coûteux, la cérémonie est rediffusée plusieurs fois pendant l'année et le DVD est distribué à grande échelle tout au long de l'année aux collectivités autochtones et aux étudiants. D'autres intervenants affirment que les dépenses importantes sont requises afin de conserver la renommée et le respect nécessaires pour imprimer chez le plus grand nombre possible de Canadiens autochtones et autres une vision durable des réalisations autochtones. De façon générale, ce sont les représentants des bailleurs de fonds qui présentaient cet argument, alors que les représentants de la population autochtone – surtout ceux des collectivités du Nord – jugeaient que les dépenses liées aux PNEDA étaient trop importantes. Cependant, personne n'a suggéré que l'on mette un terme au programme ou que le gouvernement fédéral cesse de le financer. En effet, la collectivité autochtone est consciente de l'importance des PNEDA; c'est sur la question de l'optimisation des ressources que l'on ne s'entend pas.

4.2 Programme de bourses d'études

Raison d'être et pertinence

Le financement des études postsecondaires constitue l'un des éléments principaux de la vision de la FNRA. La Fondation a pour objectif d'aider les jeunes, ce qu'elle fait principalement au moyen du Programme de bourses d'études. La stratégie n'a pas changé, mais le Programme de bourses d'études s'est développé considérablement depuis la création de l'organisme en 1985. Au total, la FNRA a fourni plus de 32 millions de dollars à plus de 8 400 bénéficiaires. De cette somme, plus de 16 millions de dollars ont été distribués au cours des cinq dernières années, soit la période visée par l'évaluation.

Aujourd'hui, à l'exception des programmes du gouvernement fédéral, le Programme de bourses d'études représente le programme d'aide financière le plus important pour les étudiants autochtones de niveau postsecondaire au Canada.

Le Programme de bourses d'études s'inscrit bien dans les priorités de chacun des ministères qui le financent et celles de l'ensemble du gouvernement fédéral. Les renseignements recueillis dans le cadre de l'évaluation indiquent également que le financement du Programme constitue une façon logique de respecter les priorités du gouvernement (voir le tableau 1).

Les intervenants de chacun des ministères ont insisté sur l'importance de pouvoir miser sur un organisme externe dont la position centrale lui permet de fournir une aide financière ciblée pour les études postsecondaires dans l'ensemble de la population autochtone. En outre, les représentants du gouvernement fédéral soutiennent que le service dispensé par le biais du Programme de bourses d'études est essentiel à leur capacité de contribuer à l'atteinte de leurs propres résultats stratégiques et au respect de leurs priorités (Tableau 1).

Les données recueillies grâce au sondage mené auprès des participants du Programme de bourses d'études révèlent que ces derniers croient fortement à la pertinence du Programme. À titre d'exemple, la grande majorité des étudiants recevant une aide financière de la FNRA demeurent quelque peu ou fortement préoccupés par leur situation financière. En effet, 86 % d'entre eux s'inquiètent quelque peu ou fortement de ne pas avoir suffisamment d'aide pour terminer leurs études postsecondaires; 66 % se préoccupent fortement au sujet des dettes qu'ils accumuleront d'ici la fin de leurs études; 75 % se préoccupent quelque peu ou fortement au sujet du temps qu'il leur faudra pour rembourser leurs dettes; 85 % s'inquiètent quelque peu ou fortement de ne pas avoir suffisamment d'argent pour les dépenses quotidiennes essentielles pendant leurs études postsecondaires (statistique importante). Ces réponses démontrent clairement que les étudiants s'inquiètent au sujet de leur situation financière, même s'ils reçoivent de l'aide de la FNRA.

Les résultats de l'analyse de l'environnement montrent que les étudiants autochtones qui cherchent de l'aide financière durant leurs études postsecondaires disposent de bon nombre de sources; cependant, aucun autre programme, ni aucun autre organisme n'ont l'importance ou la portée du Programme de bourses d'études de la FNRA. Les participants aux groupes de discussion ont expliqué que leurs condisciples (à leur connaissance) et eux mêmes avaient recours au Programme de bourses d'études ainsi qu'à d'autres formes d'aide financière; personne n'a laissé entendre que le Programme de bourses d'études n'était pas essentiel à leurs études. Cela correspond aux renseignements recueillis grâce au sondage, bon nombre de répondants ayant mentionné qu'ils utilisaient d'autres sources d'aide financière conjointement à l'aide de la FNRA. En effet, près de neuf étudiants bénéficiant de l'aide de la Fondation sur dix (88 %) recevaient un soutien de deux sources additionnelles ou plus. Par contre, le fait que les étudiants autochtones de niveau postsecondaire ont recours à d'autres sources d'aide financière ne signifie pas que

le Programme de bourses d'études ne leur est pas utile/nécessaire. Au contraire, cela montre que le Programme demeure nécessaire.

Le fait que le nombre de demandeurs augmente chaque année depuis la création du Programme de bourses d'études constitue sans doute un meilleur indicateur de la pertinence du Programme. Cette tendance semble indiquer que, en dépit de l'existence d'autres sources d'aide financière, ce service de la FNRA demeure très pertinent.

En outre, les représentants de chacun des ministères concernés soutiennent que la FNRA est le seul organisme en mesure de fournir une aide financière dans l'ensemble de la population autochtone canadienne. On traite davantage des bénéfices associés à cette capacité sous la rubrique de la rentabilité de la présente section.

Conception et mise en œuvre

On a recommandé, dans le cadre de l'évaluation de 2003, d'accroître la capacité de la FNRA dans le but de joindre tous les Autochtones, sans égard à l'ascendance, à la langue ou à la situation géographique. Cette recommandation s'appliquait particulièrement au Programme de bourses d'études. En effet, on jugeait que l'on pouvait améliorer la portée du Programme pour l'ensemble de la population autochtone.

Les cadres de la FNRA et de chacun des ministères concernés s'entendent tous pour dire que la Fondation avait tenu compte de cette recommandation. Ils soutenaient que, malgré le fait qu'il est difficile d'améliorer les services dans les régions où les gens sont difficiles à joindre, notamment dans le Nord, on pouvait voir que des améliorations perceptibles étaient en cours. Cependant, la majorité des représentants du Nord et des Inuits jugent que la FNRA ne répond pas aux besoins de leur collectivité respective.

Le tableau suivant illustre le profil (sexe, ascendance, langue officielle) des bénéficiaires du Programme de bourses d'études qui ont participé au sondage :

Tableau 5 : Profil des répondants du sondage
Q43. Êtes-vous...?
Q42. Quelle catégorie correspond le mieux à votre ascendance autochtone (et à votre statut actuel)?
Q44. Quelle langue officielle parlez-vous le plus souvent?

	(n = 513)	(%)
Sexe		
Homme	135	26 %
Femme	369	71 %
Aucune réponse	9	2 %
Ascendance		
Membre inscrit d'une Première nation	225	44 %
Métis	211	41 %
Membre non inscrit d'une Première nation	54	11 %
Inuit	12	2 %
Métis et membre non inscrit d'une Première nation	1	<1 %
En attente d'un statut	1	<1 %
Aucune réponse	9	2 %
Langue officielle la plus utilisée		
Anglais	487	95 %
Français	16	3 %
Aucune réponse	10	2 %

Remarque : Il se peut que la somme des pourcentages ne soit pas de 100 % en raison de l'arrondissement.

Les résultats du sondage indiquent qu'une proportion beaucoup plus importante de femmes, de membres de Premières nations/Métis et d'anglophones bénéficient du Programme de bourses d'études, comparativement aux hommes, aux Inuits et aux francophones, respectivement. Cependant, les données du sondage ne fournissent que des statistiques; elles ne sont peut être pas aussi précises que les données de suivi de la FNRA.

Pour évaluer les progrès réalisés pour le Programme de bourses d'études de la FNRA en fonction des recommandations de l'évaluation de 2003, on peut avoir recours à la base de données de la Fondation et comparer les données se rapportant à la période de la dernière évaluation à celles de la période actuelle. Tout changement dans la répartition de l'aide financière en fonction de l'ascendance ou de la situation géographique représenterait une amélioration et, encore plus important, une meilleure correspondance entre, d'une part, le programme et, d'autre part, les exigences des bailleurs de fonds fédéraux et la vision/mission de la FNRA.

La figure suivante fournit une comparaison entre la période visée par la dernière évaluation, l'année la plus récente et la distribution réelle de la population selon l'Enquête auprès des peuples autochtones 2006[6]. On constate que l'on s'est rapproché de la distribution réelle pour ce qui des membres de Premières nations et des Métis. Dans le cas des Inuits, la représentation demeure sensiblement la même – on note une légère sous représentation par rapport à la distribution réelle, ce qui peut s'expliquer par les faibles taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

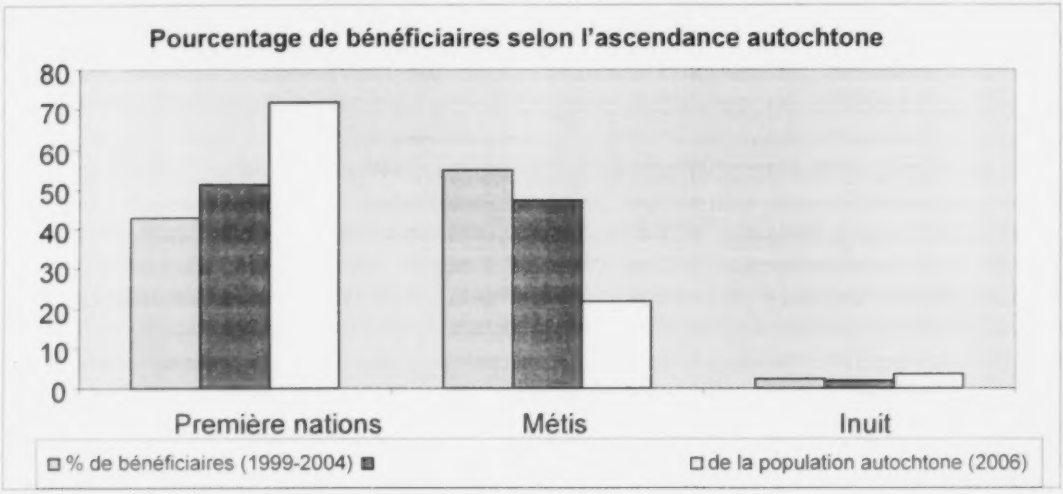

Figure 5

[6] Statistique Canada (2006), Enquête auprès des peuples autochtones, http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/topics/RetrieveProductTable.cfm?Temporal=2006&PID=89149&GID=614135&METH=1&APATH=3&PTYPE=88971%2C97154&THEME=73&AID=&FREE=0&FOCUS=&VID=0&GC=99&GK=NA&RL=0&TPL=RETR&SUB=733&d1=0&d2=0&d3=1. Site consulté le 13 juin 2009.

Dans la figure suivante, on compare la période visée par l'évaluation antérieure, l'année la plus récente et la distribution réelle de la population selon l'Enquête auprès des peuples autochtones 2006 en fonction de la province ou du territoire. On constate encore une fois que, dans la majorité des cas, on se rapproche de la distribution réelle de la population. Seule exception : le Québec, où la représentation de la FNRA a diminué et se situe bien en deçà de la distribution réelle de la population.

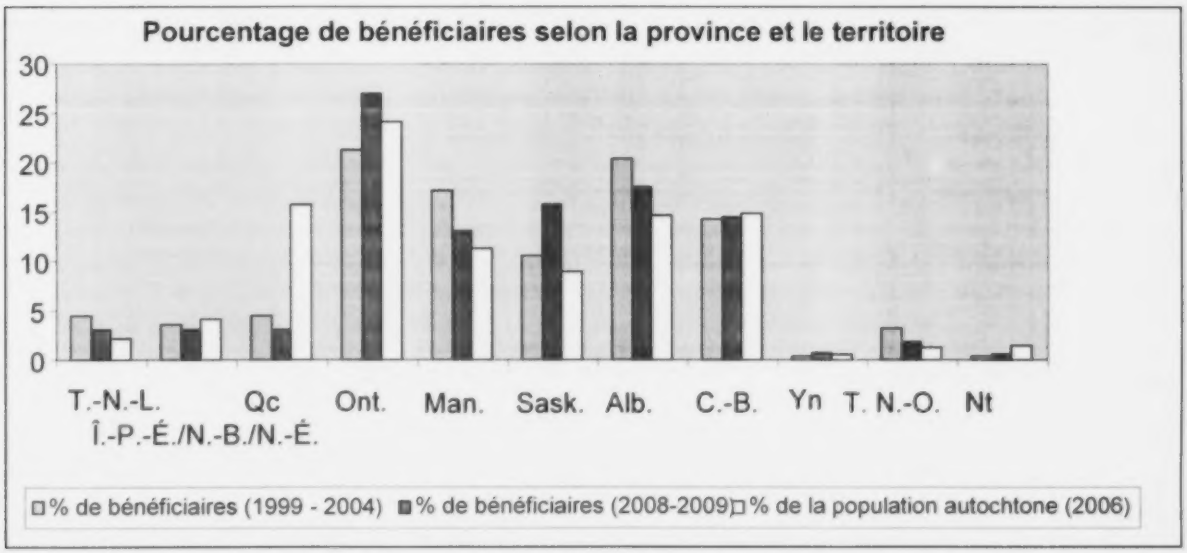

Remarque : Les données se rapportant à l'Î. P. É., au N. B. et à la N. É. étaient combinées à des fins de comparaison pour la période antérieure; on a donc regroupé les trois provinces pour 2008 2009 également.

Figure 6

Bien que l'on n'ait pu analyser les données du Programme de bourses d'études de la FNRA concernant la langue maternelle des bénéficiaires, on s'est penché sur la question dans le sondage. Les résultats indiquent que les services de la Fondation sont un peu moins accessibles aux non anglophones. Seulement 3,1 % des répondants ont dit se sentir plus à l'aise avec le français qu'avec l'anglais. Cela est inférieur aux 6,5 % d'Autochtones se disant plus à l'aise avec le français dans l'Enquête auprès des peuples autochtones 2006. Comme il fallait s'y attendre, ceci est lié étroitement au manque de services au Québec.

Autre point à souligner concernant la langue : 11 % des répondants de l'Enquête auprès des peuples autochtones 2006 se disaient plus à l'aise avec une langue autochtone; cependant, seulement 0,8 % des répondants ont affirmé étudier dans une langue autochtone. Cela s'explique sans doute par le fait qu'il existe très peu de programmes d'enseignement postsecondaire offerts dans une langue autre que l'anglais ou le français, plutôt que par une lacune dans la conception ou la mise en œuvre du Programme de bourses d'études.

On peut donc analyser la portée du Programme de bourses d'études en fonction du nombre de bénéficiaires par sous groupe ou de l'accessibilité pour chaque sous groupe.

Pour ce qui est de l'accessibilité, les résultats de l'évaluation révèlent une amélioration depuis la dernière évaluation. Les responsables de la FNRA et les membres de la collectivité autochtone (à l'exception de celles du Nord et des Inuits) soutiennent que la Fondation a amélioré l'accessibilité pour l'ensemble de la population autochtone, notamment en fonction de la langue, de l'ascendance et de la situation géographique. Les entrevues approfondies et l'examen de documents révèlent que l'on a fait des efforts considérables afin d'améliorer les services du Programme pour les groupes qui ne bénéficiaient pas de services adéquats lors de l'évaluation précédente. On a augmenté de façon considérable la capacité de fournir sur demande des services entièrement en français (documents et communications écrites). La FNRA distribue régulièrement des documents en anglais et en français et fait de plus en plus d'efforts pour accroître son rayonnement : on a effectué deux tournées dans le Nord et recruté des employés bilingues dans le service des communications. Pour les collectivités du Nord et les Inuits, on fournit un soutien en inuktitut et on fait la promotion dans le Nord du Programme de bourses d'études dans des activités d'autres programmes, comme Modèles pour l'avenir et Taking Pulse.

En ce qui concerne le nombre réel de personnes qui bénéficient de services adéquats, on doit apporter des améliorations pour deux groupes : les collectivités du Nord/Inuits et les collectivités du Québec/francophones. À l'exception de ces deux groupes, les résultats de l'évaluation montrent que l'on a réalisé des progrès dans la prestation de services à la population autochtone canadienne. Les représentants de chacun des ministères sont d'accord avec cette conclusion. Toutefois, les intervenants des collectivités inuites et du Nord soutiennent qu'ils ne bénéficient pas de services adéquats du Programme de bourses d'études, ce que confirment les résultats de l'analyse. Ceux ci indiquent également que la FNRA doit en faire davantage pour la prestation de services à la population autochtone francophone, surtout au Québec. Il s'agit de conclusions importantes dont on traite plus en profondeur à la section 5.

En ce qui a trait aux mécanismes et aux méthodes de prestation du Programme de bourses d'études, les renseignements recueillis montrent que la qualité de la prestation du Programme est toujours excellente. Les entrevues menées auprès de représentants du gouvernement révèlent un degré élevé de satisfaction chez ces derniers à l'égard de la prestation du Programme. De plus, les résultats du sondage mené auprès des participants du Programme révèlent également un degré élevé de satisfaction concernant, entre autres, les matériels promotionnels, les procédures de demande et de versement et la continuité des communications et des services (ces constatations sont abordées en détail dans le rapport technique sur le sondage de l'évaluation). On a également constaté, au cours des séances de discussion, une satisfaction générale chez les bénéficiaires à l'égard de la prestation du Programme de bourses d'études.

Succès

Au cours de la planification de l'évaluation, on a décidé que, dans le cadre de l'analyse du succès du Programme de bourses d'études, on ne se pencherait que sur les participants du programme, sans évaluer l'ensemble de la population autochtone, puisque celle ci représente une population trop importante et que l'on aurait eu du mal à interpréter les résultats. Le Programme de bourses d'études a eu un effet positif important sur les participants, et même si l'on n'a pas effectué d'analyse pour la population autochtone entière, il y a lieu de croire qu'il a influencé l'ensemble de la collectivité autochtone. L'aide financière pour les études postsecondaires a aidé de nombreuses personnes à atteindre leurs objectifs en matière d'éducation et à améliorer leurs perspectives à long terme, ce que certaines d'entre elles n'auraient pu faire sans l'aide de la Fondation.

On a connu, pour le Programme de bourses d'études, un grand succès dans l'atteinte des résultats prévus par la FNRA (voir la section 2.2). Les bailleurs de fonds du gouvernement et du secteur privé sont très satisfaits de l'efficacité et des compétences dont font preuve les responsables de la Fondation dans l'octroi de bourses d'études et d'entretien. Les ministères concernés manifestent une grande satisfaction concernant la façon dont le Programme de bourses d'études contribue à l'atteinte des résultats immédiats, intermédiaires et finaux établis dans le modèle logique. Les représentants d'autres organismes autochtones ont également souligné le succès qu'a connu le Programme de bourses d'études depuis sa création. D'ailleurs, plusieurs de ces organismes octroient des bourses d'études par l'entremise de la FNRA plutôt qu'eux mêmes et affirment que l'efficacité dont a fait preuve la Fondation à ce chapitre au fil du temps en est la raison.

Les renseignements recueillis grâce au sondage et pendant les séances de discussion révèlent que les participants sont aussi très satisfaits de ce que le Programme de bourses d'études leur a permis d'accomplir. Les sections suivantes portent sur les résultats du sondage et des groupes de discussion en lien avec chaque résultat établi dans le modèle logique.

Augmentation de la participation aux programmes d'études postsecondaires

Il semble que la majorité des étudiants poursuivraient des études postsecondaires même sans l'aide financière de la FNRA. Plus de la moitié des étudiants étaient en désaccord avec l'énoncé « sans bourse d'études ou d'entretien de la Fondation, je n'aurais pas entrepris d'études postsecondaires » et 23 % des répondants étaient fortement en désaccord. Par contre, 13 % étaient en accord ou fortement en accord. De plus, 10 % ont affirmé qu'ils ignoraient la réponse, ce qui indique qu'ils n'étaient pas certains de la mesure dans laquelle le programme avait joué un rôle dans leur décision. Ces données indiquent que, bien que la majorité des bénéficiaires du Programme de bourses d'études aient l'intention d'entreprendre des études postsecondaires qu'ils reçoivent ou non de l'aide financière de la part de la FNRA, le programme contribue directement à ce résultat immédiat chez au moins 13 % des bénéficiaires.

Tableau 6 : Niveau d'accord – sans bourse d'études ou d'entretien de la FNRA, je n'aurais pas entrepris d'études postsecondaires.		
	(n = 513)	%
Fortement en désaccord	118	23,0 %
En désaccord	268	52,2 %
En accord	37	7,2 %
Fortement en accord	29	5,7 %
Je l'ignore/sans objet	53	10,3 %
Aucune réponse	8	1,6 %

Augmentation du taux d'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires

Un peu plus de la moitié des étudiants croient qu'ils auraient été en mesure de terminer l'année d'études en cours sans l'aide financière de la FNRA. Toutefois, un nombre important de répondants ont déclaré qu'ils n'auraient pas été capables de le faire sans cette aide. En effet, 29,6 % étaient en accord ou fortement en accord avec l'énoncé « sans bourse d'études ou d'entretien de la FNRA, je n'aurais pas été en mesure de terminer l'année d'études en cours ». De plus, 14 % des répondants ont affirmé qu'ils ignoraient la réponse, ce qui indique qu'ils n'étaient pas certains de la mesure dans laquelle le programme les avait aidés à terminer l'année d'études en cours.

Tableau 7 : Niveau d'accord – sans bourse d'études ou d'entretien de la FNRA, je n'aurais pas été en mesure de terminer l'année d'études en cours.		
	(n = 513)	%
Fortement en désaccord	56	10,9 %
En désaccord	224	43,7 %
En accord	92	17,9 %
Fortement en accord	60	11,7 %
Je l'ignore/sans objet	73	14,2 %
Aucune réponse	8	1,6 %

Pour ce qui est du long terme, la majorité des répondants on affirmé qu'ils auraient été en mesure de terminer leurs études postsecondaires sans l'aide financière de la FNRA. Par contre, plus d'un quart des répondants étaient en accord ou fortement en accord avec l'énoncé « sans bourse d'études ou d'entretien de la FNRA, je n'aurais pas été en mesure de terminer mes études postsecondaires ». Douze pour cent ont affirmé qu'ils ignoraient la réponse, ce qui indique qu'ils n'étaient pas certains de la mesure dans laquelle le programme influait sur leur capacité de terminer leurs études postsecondaires. Ces constatations révèlent que le Programme de bourses d'études contribue à l'augmentation du taux d'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires chez les Autochtones (résultat intermédiaire).

Tableau 8 : Niveau d'accord – sans bourse d'études ou d'entretien de la FNRA, je n'aurais pas été en mesure de terminer mes études postsecondaires.		
	(n = 513)	%
Fortement en désaccord	64	12,5 %
En désaccord	237	46,2 %
En accord	82	16,0 %
Fortement en accord	59	11,5 %
Je l'ignore/sans objet	63	12,3 %
Aucune réponse	8	1,6 %

Les séances de discussion ont permis d'effectuer une analyse approfondie des résultats immédiats et intermédiaires du point de vue des participants. Dans l'ensemble, les constatations entourant ces résultats correspondaient aux renseignements recueillis lors du sondage. À titre d'exemple, la majorité des participants aux groupes de discussion ont affirmé qu'ils avaient décidé d'entreprendre des études postsecondaires avant qu'ils aient reçu l'aide financière de la FNRA, ou même avant qu'ils en aient fait la demande. Ils ont déclaré que le Programme de bourses d'études n'avait pas été un facteur important dans leur décision, puisqu'ils l'avaient prise bien plus tôt dans leur vie et s'étaient préparés en conséquence sur les plans financier et autres. Quelques étudiants ont toutefois affirmé qu'ils avaient décidé d'entreprendre des études postsecondaires, mais qu'ils n'auraient pas pu le faire sans l'aide financière de la FNRA, car ils n'avaient pas l'argent nécessaire, même avec d'autres sources d'aide financière. Pour ce qui est de la capacité de terminer les études postsecondaires sans l'aide de la FNRA, la majorité des participants ont affirmé que le Programme de bourses d'études était essentiel. Au cours des séances de discussion, on a relevé plusieurs raisons pour lesquelles l'aide fournie par la FNRA était si importante pour la poursuite des études postsecondaires. Cela pouvait se rapporter, par exemple, aux dépenses imprévues liées aux programmes d'études postsecondaires ou aux dépenses quotidiennes nécessaires pour subvenir aux besoins des enfants ou d'autres membres de la famille immédiate.

Les résultats du sondage indiquent également une atténuation du fardeau financier, pratiquement tous les étudiants affirmant que sans l'aide financière de la FNRA, leurs dettes auraient augmenté considérablement. La grande majorité (90 %) était en accord ou fortement en accord avec l'énoncé « sans bourse d'études ou d'entretien de la FNRA, mes dettes auraient augmenté ». L'aide fournie par le Programme de bourses d'études semble encore plus bénéfique pour la situation financière des étudiants. En effet, 81 % étaient en accord ou fortement en accord avec l'énoncé « sans bourse d'études ou d'entretien de la FNRA, je n'aurais pas eu suffisamment d'argent pour subvenir à mes besoins essentiels ».

Tableau 9 : Niveau d'accord – influence de l'aide financière de la FNRA sur les finances
Sans bourse d'études ou d'entretien de la FNRA, mes dettes auraient augmenté.
Sans bourse d'études ou d'entretien de la FNRA, je n'aurais pas eu suffisamment d'argent pour subvenir à mes besoins essentiels.

	Sans bourse d'études ou d'entretien de la FNRA...			
	Mes dettes auraient augmenté		Je n'aurais pas eu suffisamment d'argent pour subvenir à mes besoins essentiels	
	(n = 513)	(%)	(n = 513)	(%)
Fortement en accord	349	68 %	245	48 %
En accord	113	22 %	168	33 %
En désaccord	17	3 %	50	10 %
Fortement en désaccord	10	2 %	14	3 %
Je l'ignore/sans objet	16	3 %	28	6 %
Aucune réponse	8	2 %	8	2 %

Les participants aux groupes de discussion sont tous d'avis que l'aide financière fournie par la FNRA leur avait permis de participer de façon plus active dans la collectivité étudiante et de se sentir à leur place aux côtés de leurs condisciples non autochtones, ce qui mène directement aux résultats finaux établis dans le modèle logique du programme. On a également constaté que le fait de pouvoir obtenir une éducation supérieure suscitait la confiance chez les étudiants à l'extérieur de la classe. En allant un peu plus loin, on a appris que les études postsecondaires permettent aux étudiants de se sentir plus à l'aise dans la société non autochtone et qu'elles suscitent chez eux l'envie d'étudier et de comprendre leur propre culture et leur patrimoine autochtones, et d'y participer. Ce mélange de savoir ancien et nouveau constitue un fragile équilibre auquel parviennent peu d'Autochtones, hormis ceux qui déclarent avoir fait des études supérieures. Les résultats du sondage correspondent aux constatations issues des groupes de discussion concernant les résultats finaux; ils sont présentés sous les rubriques suivantes.

Augmentation du niveau d'instruction des participants

Il semble que l'aide financière fournie par la FNRA ait eu un effet important sur les perspectives en matière d'études postsecondaires pour bon nombre d'étudiants. Pratiquement tous les étudiants jugent que les chances qu'ils atteignent le niveau d'instruction désiré ont augmenté grâce à l'aide financière de la Fondation. En effet, neuf répondants sur dix étaient en accord ou fortement en accord avec l'énoncé « grâce à la bourse d'études ou d'entretien que j'ai reçue de la FNRA, j'ai/j'aurai plus de chances d'atteindre le niveau d'instruction que je désire ».

Tableau 10 : Niveau d'accord – grâce à la bourse d'études ou d'entretien que j'ai reçue de la FNRA, j'ai/j'aurai plus de chances d'atteindre le niveau d'instruction que je désire.		
	(n = 513)	%
Fortement en désaccord	7	1,4 %
En désaccord	17	3,3 %
En accord	162	31,6 %
Fortement en accord	308	60,0 %
Je l'ignore/sans objet	11	2,1 %
Aucune réponse	8	1,6 %

Présence accrue au sein de la population active

La majorité des étudiants croient que l'aide financière de la FNRA a amélioré leurs perspectives d'emploi et de carrière. En effet, 81 % des répondants étaient en accord ou fortement en accord avec l'énoncé « grâce à la bourse d'études ou d'entretien que j'ai reçue de la FNRA, j'ai/j'aurai plus de chances de participer au sein de la population active ».

Tableau 11 : Niveau d'accord – grâce à la bourse d'études ou d'entretien que j'ai reçue de la FNRA, j'ai/j'aurai plus de chances de participer au sein de la population active.		
	(n = 513)	%
Fortement en désaccord	6	1,2 %
En désaccord	43	8,4 %
En accord	153	29,8 %
Fortement en accord	263	51,3 %
Je l'ignore/sans objet	40	7,8 %
Aucune réponse	8	1,6 %

Collectivités solides et en santé; meilleure qualité de vie

Presque tous les répondants croient qu'ils jouiront d'une meilleure qualité de vie grâce à l'aide financière qu'ils ont reçue de la FNRA. En effet, 92 % étaient en accord ou fortement en accord avec l'énoncé « grâce à la bourse d'études ou d'entretien que j'ai reçue de la FNRA, j'aurai une meilleure qualité de vie dans l'avenir ».

Tableau 12 : Niveau d'accord – grâce à la bourse d'études ou d'entretien que j'ai reçue de la FNRA, j'aurai une meilleure qualité de vie dans l'avenir.		
	(n = 513)	%
Fortement en désaccord	5	1,0 %
En désaccord	11	2,1 %
En accord	165	32,2 %
Fortement en accord	305	59,5 %
Je l'ignore/sans objet	19	3,7 %
Aucune réponse	8	1,6 %

Participation des Autochtones au sein de la société canadienne en affichant fièrement leur identité culturelle

La grande majorité des étudiants croient qu'ils auront une influence positive plus importante sur la société grâce à l'aide financière de la FNRA. Plus de 90 % sont en accord ou fortement en accord avec l'énoncé « grâce à la bourse d'études ou d'entretien que j'ai reçue de la FNRA, j'ai/j'aurai plus de chances de participer de façon positive à la société ».

Tableau 13 : Niveau d'accord – grâce à la bourse d'études ou d'entretien que j'ai reçue de la FNRA, j'ai/j'aurai plus de chances de participer de façon positive à la société.

	(n = 513)	%
Fortement en désaccord	4	0,8 %
En désaccord	15	2,9 %
En accord	180	35,1 %
Fortement en accord	285	55,6 %
Je l'ignore/sans objet	21	4,1 %
Aucune réponse	8	1,6 %

La majorité des répondants croient que l'aide financière fournie par la FNRA leur permettra de renforcer leur identité culturelle. En effet, 84 % sont en accord ou fortement en accord avec l'énoncé « la bourse d'études ou d'entretien que j'ai reçue de la FNRA me permet/permettra de renforcer mon identité culturelle.

Tableau 14 : Niveau d'accord – la bourse d'études ou d'entretien que j'ai reçue de la FNRA me permet/permettra de renforcer mon identité culturelle.

	(n = 513)	%
Fortement en désaccord	7	1,4 %
En désaccord	36	7,0 %
En accord	167	32,6 %
Fortement en accord	265	51,7 %
Je l'ignore/sans objet	30	5,8 %
Aucune réponse	8	1,6 %

La grande majorité des étudiants affirment avoir un sentiment d'appartenance plus fort avec la collectivité autochtone depuis qu'ils ont reçu de l'aide financière de la FNRA. En effet, 52 % des répondants étaient fortement en accord avec l'énoncé « grâce à la bourse d'études ou d'entretien que j'ai reçue de la FNRA, j'ai un plus grand sentiment d'appartenance avec la collectivité autochtone », et 30 % étaient en accord.

Tableau 15 : Niveau d'accord – grâce à la bourse d'études ou d'entretien que j'ai reçue de la FNRA, j'ai un plus grand sentiment d'appartenance avec la collectivité autochtone.

	(n = 513)	%
Fortement en désaccord	9	1,8 %
En désaccord	40	7,8 %
En accord	153	29,8 %
Fortement en accord	268	52,2 %
Je l'ignore/sans objet	35	6,8 %
Aucune réponse	8	1,6 %

De façon générale, la majorité des étudiants ayant reçu une bourse d'études ou d'entretien de la FNRA ont affirmé être plus fiers de leur patrimoine, qu'ils avaient davantage confiance en leur avenir et que le fait de pouvoir mener des études postsecondaires était attribuable à l'aide financière fournie dans le cadre du Programme – si cette aide ne servait pas à payer leurs études, elle leur permettait de subvenir à leurs besoins tout au long de leurs études. Autrement dit, les résultats du sondage indiquent assez clairement que le Programme de bourses d'études permet d'atteindre les résultats prévus pour les étudiants autochtones de niveau postsecondaire. Comme on l'a souvent mentionné dans la section précédente, on a fait les mêmes constatations durant les séances de discussion, au cours desquelles chacun des participants a fourni de l'information sur sa propre situation.

Rentabilité

Le Programme de bourses d'études est bien géré et solide sur le plan financier et s'inscrit bien dans la vision stratégique de la FNRA. En analysant les documents du programme, on constate une croissance constante pour ce qui est du nombre de personnes bénéficiant des services, des régions où les bourses d'études sont octroyées et de la capacité relative à la langue et à la prestation de services. Au cours de cette expansion, le Programme est demeuré viable financièrement et est devenu le programme de bourses d'études pour Autochtones le plus important.

Plusieurs groupes d'intervenants clés, notamment les représentants du gouvernement, soutiennent que le Programme de bourses d'études offre un avantage intrinsèque pour le versement de fonds aux étudiants de niveau postsecondaire. Des représentants de chacun des ministères concernés affirment que la place qu'occupe la FNRA permet de miser sur un réseau d'intervenants clés et sur des experts compétents permettant à l'organisme de gérer et de verser les fonds de façon très rentable aux étudiants autochtones de niveau postsecondaire partout au pays.

La position bien établie de la FNRA au sein des collectivités autochtone et non autochtone du Canada permet également de réaliser des économies. Le premier avantage découlant de l'image de la FNRA : l'organisme peut attirer des commanditaires et des donateurs pour le Programme de bourses d'études. De plus, puisque la FNRA est un organisme bien connu au sein des Autochtones canadiens et qu'il représente une source courante et accessible pour les étudiants autochtones de niveau postsecondaire qui cherchent de l'aide financière, les coûts associés à la promotion et à l'établissement de réseaux sont beaucoup moins élevés qu'ils le seraient dans le cas d'une initiative ou d'un organisme moins connu ou en développement.

En résumé, grâce à ses responsables compétents et à la place qu'elle occupe maintenant, la FNRA peut fournir de façon très rentable une aide financière pour les études postsecondaires aux Autochtones canadiens.

4.3 Modèles pour l'avenir

Raison d'être et pertinence

En 1996, la FNRA a créé le programme MPA afin de renforcer ses services destinés aux jeunes Autochtones. Au cours des cinq dernières années, la série de salons des carrières semestriels de plus en plus respectés est devenue l'événement visant les Autochtones le plus important en son genre au Canada. Les renseignements recueillis dans le cadre de l'évaluation appuient le financement de MPA par le gouvernement fédéral, car il s'agit d'un moyen efficace d'atteindre les résultats stratégiques ministériels (Tableau 1).

Les représentants de chacun des ministères concernés affirment que la décision de financer la FNRA est liée en grande partie au programme MPA. D'ailleurs, Santé Canada et Affaires indiennes et du Nord Canada ont fait des contributions à la FNRA pour respecter les priorités ministérielles par le biais du programme MPA uniquement, cela en raison principalement du fait que le programme est axé sur les jeunes et du lien mesurable que MPA crée entre les jeunes Autochtones et les carrières et employeurs potentiels. Une analyse plus détaillée des documents de base de MPA et des dossiers de surveillance et de suivi révèle une forte correspondance entre le but stratégique du programme et les priorités et résultats stratégiques de chacun des ministères. Les intervenants soutiennent également que MPA s'inscrit de façon stratégique au Programme de bourses d'études dans l'architecture interne des activités de programme de la FNRA.

La position actuelle des Autochtones en ce qui concerne l'emploi et le revenu justifie amplement la pertinence du financement du programme MPA. Les données tirées du Recensement de la population de 2006[7] indiquent que le revenu médian des travailleurs autochtones s'établit à 18 982 $, près de 10 000 $ de moins que le revenu des travailleurs non autochtones. En outre, le taux de chômage chez les Autochtones canadiens en 2006 était de 14,8 %, soit plus du double du taux de chômage national de 6,6 % pour la même année[8]. Le gouvernement fédéral a plusieurs fois traité ouvertement de cette question dans des tribunes publiques, notamment dans le discours du Trône, et dans le cadre de la Résolution des questions des pensionnats indiens Canada. Le lien que crée MPA entre les jeunes Autochtones et divers cheminements de carrière permet d'atténuer directement ces problèmes, tout en améliorant les perspectives pour les générations futures.

L'analyse de l'environnement révèle que MPA n'est pas le seul programme de salons des carrières de ce type. Plusieurs autres initiatives financées par le gouvernement donnent lieu à des événements très semblables ou qui ont un but ultime similaire. Pour les programmes à grande échelle, on peut penser à l'Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone (IRHSA) ou au Conseil des ressources humaines autochtones (CRHA). À plus petite échelle, on offre des salons des carrières et d'autres événements comparables dans bon nombre d'établissements d'enseignement postsecondaire et d'organismes communautaires partout au pays; certains sont financés par le

[7] Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.
[8] *Ibid.*

gouvernement fédéral, d'autres ne le sont pas. Le programme MPA présente cependant plusieurs avantages. En effet, l'excellente réputation dont jouit la FNRA attire un nombre considérable de visiteurs et de présentateurs de qualité aux événements de MPA. De plus, les autres programmes de la Fondation, notamment le Programme de bourses d'études, représentent un complément logique permettant aux jeunes Autochtones de tirer tout le parti possible du programme.

Conception et mise en œuvre

Chaque année, on organise un salon des carrières de deux jours et des présentations dans deux villes canadiennes. On a, pour MPA, fait un excellent travail afin d'appliquer les recommandations issues de l'évaluation antérieure selon lesquelles on devait améliorer la prestation de services dans les régions qui ne bénéficient pas de services adéquats, surtout dans le Nord. Partout au pays, plus de 30 000 étudiants autochtones ont assisté à des événements de MPA et, au cours des cinq dernières années, chacun des événements a attiré jusqu'à 1 650 étudiants. Voici les villes où ont eu lieu ces événements :

- 2008 2009 – Iqaluit et Winnipeg
- 2007 2008 – Montréal et Whitehorse
- 2006 2007 – Yellowknife et Halifax
- 2005 2006 – Winnipeg et Vancouver
- 2004 2005 – Ottawa et Saskatoon

La variété des endroits où se sont tenus ces événements (y compris chacun des territoires, le Québec et les côtes Est et Ouest) montre à quel point la FNRA cherche à accroître l'accessibilité de ses services pour tous les Autochtones canadiens. Cela montre également que la Fondation est capable d'appliquer les recommandations de l'évaluation antérieure.

Le matériel promotionnel et les renseignements généraux concernant le programme MPA sont de haute qualité. L'examen des documents et des rapports de MPA révèle que le programme fournit de l'information uniforme et de qualité aux intervenants concernés. On a également entrepris la surveillance et l'évaluation internes de la satisfaction des participants à chacun des événements. On constate ainsi un engagement à l'égard de l'efficacité à long terme et de l'amélioration des activités de MPA permettant à la Fondation de satisfaire aux besoins des participants.

Les administrateurs de MPA et les sociétés participantes ont indiqué un degré élevé de satisfaction à l'égard du programme; la majorité d'entre eux ont affirmé qu'ils participeraient de nouveau lorsque ce serait possible. Cette réponse a souvent été donnée dans les entrevues et l'examen des données recueillies sur place par la FNRA concernant la satisfaction des participants et des commanditaires. Cependant, les administrateurs ont soulevé des préoccupations quant à la difficulté, sur le plan logistique, liée à l'organisation des événements dans le Nord. On a notamment fait allusion aux retards dans les déplacements, à la durée des déplacements, aux coûts associés aux participants venus de collectivités extérieures et au fait qu'il était difficile d'attirer des participants de

secteurs variés. Néanmoins, les entrevues auprès des cadres de la FNRA révèlent que ces derniers sont fiers d'avoir pu organiser un événement de qualité dans des régions éloignées, et qu'ils s'engageaient à continuer de dispenser des services aux collectivités du Nord par le biais du programme MPA.

On a constaté, dans les entrevues menées auprès de représentants du gouvernement, une satisfaction élevée concernant les questions liées à la conception et à la mise en œuvre du programme MPA, notamment en ce qui concerne le récent engagement visant les collectivités du Nord et les autres régions où, selon l'évaluation de 2003, les collectivités ne bénéficient pas de services adéquats, soit le Québec et la côte Est.

Succès

Les participants et administrateurs de MPA sont généralement satisfaits de l'efficacité du programme. Toutefois, les intervenants du Nord soutiennent que l'on pourrait faire mieux dans leurs collectivités si la FNRA établissait des partenariats plus solides avec les organismes inuits ou du Nord. Dans les entrevues menées auprès des représentants de ces organismes, on constate que ces derniers sont satisfaits des événements de MPA tenus dans le Nord, mais qu'ils souhaiteraient participer davantage au programme et au travail de la FNRA dans le Nord. Les représentants de plusieurs organismes croient qu'en effectuant une planification avant la tenue des événements dans le cadre d'un partenariat direct, on pourrait en accroître l'importance dans la collectivité inuite et, peut être, réduire les coûts logistiques de la FNRA, puisque la présence de celle ci pourrait être réduite.

Les analyses de surveillance et de suivi de la FNRA révèlent que les participants du programme affirment avoir une connaissance accrue des perspectives et des cheminements de carrière. Comme on l'a mentionné, le personnel du programme MPA mène un bref sondage sur la satisfaction chez les étudiants et les commanditaires participants à la fin de chacun des événements. Les administrateurs et les sociétés commanditaires soutiennent aussi qu'ils avaient de bonnes raisons de croire à l'efficacité du programme pour ce qui était de ce résultat immédiat (partie du modèle logique de la FNRA se rapportant à MPA – meilleure conscience et plus grand intérêt chez les jeunes Autochtones concernant les perspectives de carrière). Ils mentionnent s'être entretenus de façon sincère avec de nombreux visiteurs et que ces derniers leur ont parlé ouvertement de l'inspiration que le programme MPA leur avait donnée concernant leur avenir.

Les signes de changements dans le comportement des sociétés participant à MPA montrent la façon dont le programme a favorisé la participation et l'engagement des Autochtones au sein de la population active. Les représentants de la direction de la FNRA, du programme MPA, de l'ensemble de la collectivité autochtone et du gouvernement fédéral croient d'ailleurs que MPA contribue à une représentation plus importante des Autochtones sur le marché du travail. Des preuves plus tangibles de la réalisation de ce résultat intermédiaire du modèle logique ont été recueillies grâce à des entrevues auprès des intervenants clés représentant les sociétés commanditaires. Les commanditaires ont affirmé que l'événement de MPA avait suscité chez eux un nouvel

engagement concernant l'embauche d'Autochtones et la promotion auprès des étudiants et des jeunes Autochtones par le biais de nouvelles stratégies.

Deux choses sont à noter en ce qui concerne les résultats établis dans le modèle logique pour le programme MPA. Premièrement, rien n'indiquait, dans l'évaluation, une priorité ou une représentation plus importante pour les carrières en santé, comparativement aux carrières d'autres domaines. Deuxièmement, très peu d'éléments indiquaient un lien important entre MPA et d'autres programmes de la FNRA, comme le Programme de bourses d'études. Un tel lien favoriserait l'atteinte des résultats intermédiaires et finaux pour le programme MPA et, du même coup, la réalisation de la vision et de la mission stratégiques globales de la Fondation.

Effet que l'on ne prévoyait pas : les administrateurs et les bénévoles des événements de MPA ont exprimé une fierté accrue de leur culture et des générations futures de la collectivité autochtone. Certains intervenants ont affirmé que MPA les avait inspirés et incités à organiser des salons des carrières réguliers à plus petite échelle dans leur collectivité respective.

Rentabilité

La rentabilité de MPA dépend fortement du lieu où l'événement est tenu. En organisant un événement à Winnipeg ou à Vancouver, par exemple, on peut attirer des sociétés participantes de nombreux secteurs et un grand nombre de jeunes visiteurs, tout en réduisant les coûts associés aux déplacements et à la logistique. Inversement, en organisant un événement dans le Nord, on n'obtient pas la même attention, les coûts d'administration et logistiques sont plus élevés et le nombre total de jeunes visiteurs n'est pas aussi important.

Les cadres supérieurs de la FNRA parviennent toutefois à limiter les coûts tout en élargissant le rayon d'action de MPA. La stratégie actuelle consiste à organiser des événements de grande envergure tout en continuant d'augmenter la portée du programme en dispensant celui ci dans les régions où n'ont généralement pas lieu les événements de ce type. Cette stratégie représente un avantage stratégique pour les ministères qui fournissent un financement, tous les participants aux entrevues ayant affirmé que le fait de financer MPA permet de dispenser des programmes de qualité dans les régions difficiles à atteindre.

L'examen des documents financiers de la FNRA et des documents de base du programme MPA indique que le programme est sain sur le plan financier. Même au cours de l'expansion des programmes, MPA a conservé sa viabilité financière.

4.4 Taking Pulse

Raison d'être et pertinence

Le programme Taking Pulse est l'initiative la plus récente de la FNRA. Comme Modèles pour l'avenir, il vise à faire valoir les perspectives de carrière auprès des jeunes Autochtones afin d'inspirer et de motiver ces derniers. Depuis sa création en 2001, TP s'est développé considérablement, passant d'une conférence entre des chefs d'entreprise traitant de questions sur l'emploi chez les Autochtones à un programme à deux volets : L'Industrie en classe et Rivers to Success. Au cours des cinq dernières années, l'initiative L'Industrie en classe – un programme d'enrichissement présenté aux étudiants autochtones de niveau secondaire pour faire valoir différentes carrières et susciter l'intérêt à l'égard de celles ci – a été utilisée dans bon nombre d'écoles et de centres communautaires partout au pays. Le volet Rivers to Success – de multiples initiatives visant à faciliter le retour aux études chez les jeunes Autochtones – en est toujours à l'étape pilote.

Les initiatives de TP respectent très bien les priorités du gouvernement fédéral concernant les Autochtones. Le programme vise à réduire les problèmes concernant la sous représentation des Autochtones au sein de la population active canadienne et le niveau d'instruction beaucoup plus faible chez les Autochtones. Les résultats de l'analyse de l'environnement menée pour l'ensemble du pays indiquent que TP est le seul programme collaboratif entre la collectivité autochtone et de multiples partenaires du secteur privé conçu pour atténuer ces problèmes. Le financement du programme contribue ainsi à l'atteinte des objectifs stratégiques de chacun des ministères concernés (voir le tableau 1).

Santé Canada finance les régions pour la formation des formateurs responsables des modules liés à la santé, tandis que le financement d'Affaires indiennes et du Nord Canada et de Patrimoine canadien est fourni à la FNRA pour les quatre programmes. Cependant, le financement que l'on reçoit du gouvernement fédéral est beaucoup moins élevé pour le programme TP que pour les autres programmes, c'est pourquoi TP repose en grande partie sur le financement du secteur privé.

À bien des égards, le fait que L'Industrie en classe repose sur l'appui du secteur privé correspond au but de l'initiative – présenter aux jeunes Autochtones des perspectives de carrière dans les domaines des organismes partenaires. Toutefois, compte tenu du lien étroit entre les objectifs de L'Industrie en classe et ceux du gouvernement fédéral concernant les Autochtones, il est raisonnable de penser que le gouvernement fédéral devrait financer l'initiative et, peut être, établir une collaboration plus importante, de façon semblable aux organismes du secteur privé. De plus, l'initiative L'Industrie en classe est fortement axée sur les carrières en santé, plus de 50 % des étudiants qui ont bénéficié de l'initiative ayant participé à un module lié à la santé.

L'initiative Rivers to Success concorde également avec les priorités du gouvernement fédéral concernant les Autochtones. Ce volet du programme TP en est encore à l'étape

pilote, mais l'engagement du gouvernement fédéral pourrait bien être ce qu'il manque pour le mettre en œuvre.

Les entrevues auprès des représentants du gouvernement fédéral indiquent qu'ils connaissent bien moins le programme TP que les programmes de la FNRA auxquels ils participent de façon plus active. Par conséquent, la majorité de ces intervenants n'ont pas donné leur avis sur la concordance entre TP et les priorités de leur ministère respectif ou de l'ensemble du gouvernement fédéral.

Conception et mise en œuvre

On est parvenu à joindre une grande partie de la population autochtone canadienne avec le programme TP. En juin 2009, on comptait au moins 4 941 étudiants ayant participé à 163 activités de L'Industrie en classe. Bien qu'elles aient été conçues pour les écoles secondaires, ces activités sont maintenant organisées à plusieurs endroits et dans le cadre de divers événements, y compris :

- Camps
- Salons des carrières/conférences pour jeunes
- Centres d'amitié
- Centres d'apprentissage
- Ateliers communautaires
- Centres de santé
- Sorties éducatives universitaires

On a mené plusieurs projets pilotes pour Rivers to Success, y compris des tables rondes pour jeunes tenues récemment à plusieurs endroits au Canada, notamment dans le Nord.

Le programme TP a été utilisé dans chaque province et territoire au Canada. Une fois qu'un modèle de session est conçu, on peut facilement dispenser le programme à n'importe quel endroit, ce qui constitue un avantage important. D'ailleurs, la FNRA offre les sessions gratuitement à la collectivité hôte.

Toutefois, comme c'est le cas pour MPA, les organismes autochtones qui représentent le Nord souhaitent travailler plus étroitement avec la FNRA pour gérer le programme TP dans leur collectivité respective. Ces intervenants se disent satisfaits des activités de TP dans le Nord, mais jugent que l'on pourrait faire une meilleure organisation et une meilleure promotion des événements auprès de la collectivité en établissant des partenariats avec les organismes locaux. On a relevé une bonne concordance entre les résultats des différentes recherches sur cette question, les administrateurs passés et actuels de TP indiquant que la prestation du programme dans les collectivités éloignées est difficile sur le plan logistique, ce qui empêche de développer le programme au maximum et d'en maximiser l'efficacité dans ces régions.

L'examen du matériel promotionnel de TP indique une qualité constante dans la promotion, les activités, la surveillance et le suivi du programme. Les entrevues auprès

d'intervenants bien informés révèlent également un degré de satisfaction élevé à l'égard de l'information, de la production de rapports et de la surveillance du programme. Comme on l'a mentionné, les seules remarques négatives étaient celles des organismes du Nord et inuits, qui croient que l'on peut améliorer la promotion et la planification des événements en établissant des partenariats officiels.

Succès

Le programme TP fournit un service de haute qualité bien géré et bien positionné aux jeunes Autochtones canadiens. Les administrateurs de TP et les cadres supérieurs de la FNRA sont, jusqu'ici, très satisfaits de l'efficacité du programme. Cependant, les directeurs de la FNRA jugent que TP est peut être le programme dont le succès est le plus difficile à évaluer. Néanmoins, ils soutiennent que la rétroaction des participants, des administrateurs et des commanditaires révèle une prestation réussie du programme.

Les renseignements recueillis dans le cadre de l'évaluation montrent dans quelle mesure on a atteint les résultats immédiats pour le programme TP en ce qui a trait à l'accroissement de la conscience et de l'intérêt chez les jeunes Autochtones concernant les perspectives de carrière, notamment dans le domaine de la santé. Chacune des sources d'information pertinentes a donné lieu à la même constatation. Les bailleurs de fonds du secteur privé, notamment, se disent satisfaits de l'efficacité du programme TP pour ce qui est de l'accroissement de l'intérêt et de l'inspiration chez les jeunes Autochtones. Cependant, comme ce fut le cas pour la direction de la FNRA, on a eu du mal à évaluer, dans le cadre de l'étude, la mesure dans laquelle on a atteint les résultats intermédiaires et finaux pour le programme TP.

L'initiative Rivers to Success ne devrait pas être évaluée en fonction des objectifs à long terme, puisqu'elle en est encore à l'étape préliminaire (conception et étape pilote). Quoi qu'il en soit, il est très difficile d'établir un lien mesurable entre L'Industrie en classe et l'augmentation de la participation au sein de la population active ou aux programmes d'études postsecondaires chez les participants. Toutefois, il est encore plus difficile d'établir un lien concret entre le programme et les résultats finaux du modèle logique de la FNRA (voir la section 2.2).

Pour que le gouvernement fédéral continue de financer le programme TP et augmente ce financement, il faudra un lien plus solide entre le programme et les résultats à moyen et à long terme. On traite de cette question plus en détail à la section 5.

Rentabilité

Le programme TP est une initiative extrêmement rentable. Grâce à l'initiative L'Industrie en classe, la FNRA est en mesure de mobiliser le secteur privé en dispensant un service qui sert les intérêts de ces sociétés tout en répondant aux besoins de la population autochtone. En outre, L'Industrie en classe est conçue de façon que chaque module soit utilisé à plus d'un endroit, c'est pourquoi les coûts associés sont faibles.

L'examen des états financiers de la FNRA se rapportant aux cinq dernières années révèle que TP est un programme viable sur le plan financier.

5. Conclusions, recommandations et réponses de la direction

La présente section comprend les conclusions et les recommandations s'appuyant sur les constatations présentées dans les sections précédentes. On traite de chacun des programmes de la FNRA en fonction des quatre enjeux d'évaluation.

5.1 Raison d'être et pertinence

L'énoncé de la vision globale de la FNRA, « participer à l'enrichissement du Canada en promouvant les réalisations des Autochtones », concorde très bien avec les priorités de Patrimoine canadien, d'Affaires indiennes et du Nord Canada et de Santé Canada et respecte l'autorisation de financement des programmes de chacun des ministères. En outre, la vision globale et les programmes de la FNRA correspondent bien aux responsabilités et aux rôles actuels du gouvernement du Canada concernant les Autochtones. Ces derniers sont toujours sous représentés dans les programmes d'études postsecondaires et la population active, ce qui les force à lutter contre des stéréotypes persistants dans la majorité des médias et d'autres canaux sociaux.

Patrimoine canadien, Affaires indiennes et du Nord Canada, Santé Canada et l'ensemble du gouvernement fédéral ont souvent exprimé le désir d'améliorer la place qu'occupent les Autochtones au sein de la société canadienne. On a choisi d'appuyer la FNRA, car celle ci offre un mécanisme permettant d'y parvenir. Les résultats de l'évaluation indiquent que la FNRA est très efficace dans la lutte contre plusieurs situations négatives auxquelles doit faire face la population autochtone, notamment en ce qui a trait à la sous représentation dans les programmes d'études postsecondaires et dans la population active, et qu'elle promeut une image positive des peuples et de la culture autochtones.

Il existe quantité de programmes semblables à ceux de la FNRA destinés aux Autochtones partout au pays – certains d'entre eux sont aussi financés par le gouvernement fédéral. Cependant, la FNRA représente de loin le fournisseur le plus important et le plus complet de services pour ce qui est des secteurs des programmes qu'elle gère. Il s'agit, par exemple, du seul organisme qui offre quatre programmes à l'échelle nationale aux Premières nations, aux Métis et aux Inuits.

Outre les avantages qu'offre la FNRA quant à l'importance et à l'étendue des services – avantages qui distinguent l'organisme des autres – on constate de plus en plus que, malgré l'existence d'autres programmes, il faut continuer de se pencher sur la question entourant les Autochtones, comme en témoigne la crise sociale qui perdure chez les Autochtones canadiens. L'avis des intervenants experts et les documents examinés indiquent que, en dépit de l'existence de programmes équivalents, la demande dépasse largement l'offre en ce qui concerne les services de la FNRA. D'ailleurs, même avec l'aide de la FNRA, les Autochtones continuent de chercher et d'utiliser d'autres sources

pour financer leurs études postsecondaires, identifier des modèles pertinents sur le plan culturel et obtenir de l'aide pour la planification et le cheminement de carrière. Compte tenu des résultats de l'évaluation, on demeure en faveur du financement de la FNRA, la raison d'être et la pertinence du financement de l'organisme et des programmes (financement nécessaire) étant toujours solides.

5.2 Conception et mise en œuvre

La portée du programme de la FNRA est l'élément qui présente le plus de problèmes pour l'atteinte des objectifs de la Fondation et du financement fédéral. Bien que l'évaluation indique que la Fondation a réalisé des progrès importants en ce qui concerne la représentation de la population en fonction de la répartition géographique et de l'ascendance autochtone, on constate des lacunes importantes pour le Québec et les Autochtones francophones, de même que pour les collectivités du Nord et les Inuits. Puisque cela avait déjà été relevé dans l'évaluation de 2003, on peut affirmer qu'il s'agit d'un point important pour le gouvernement fédéral en ce qui concerne la conception et la mise en œuvre.

Cependant, la FNRA a amélioré de façon tangible l'accessibilité de ses services pour les sous populations qui ne bénéficient pas de services adéquats. Dans le cas des programmes MPA et TP, par exemple, on a fait des percées planifiées dans le Nord et au Québec. De plus, la FNRA a augmenté sa capacité en ce qui concerne la prestation de services aux francophones en offrant, sur demande, ses communications et documents de programme en français. Enfin, les jurys de sélection de la FNRA et du Programme de bourses d'études ont ciblé les sous populations dans le cadre des processus de sélection. Ainsi, bien que le nombre d'intervenants francophones et du Nord n'ait pas augmenté de façon substantielle, la FNRA a apporté des changements marqués afin d'accroître l'accessibilité pour ces groupes.

1. Afin que le financement du gouvernement fédéral soit justifié, c'est à dire, qu'il serve les Autochtones canadiens, la FNRA doit continuer de faire des progrès dans la prestation équitable de services pour l'ensemble de la population autochtone. L'accroissement de l'accessibilité pour les groupes difficiles à atteindre, soit les sous populations du Nord et celles qui sont francophones, doit entraîner une augmentation du nombre réel de personnes bénéficiant des services.

Réponse de la direction : Accepté

La directrice des relations internationales d'AINC dirigera le travail lié à cette recommandation et collaborera avec d'autres ministères fédéraux et la FNRA à élaborer davantage de mesures ciblées – comme des campagnes de sensibilisation, de la publicité spécialisée ainsi que des initiatives anti décrochage et d'équivalence d'études secondaires destinées aux jeunes Inuits, lesquels marquent des taux de diplomation du secondaire qui sont inférieurs – et à produire plus de matériel en français pour les jeunes francophones.

Date de mise en œuvre : 1er avril 2010

De plus, la directrice des relations internationales d'AINC travaillera avec d'autres ministères fédéraux et la FNRA à élaborer des cibles annuelles pour l'adhésion aux programmes de la FNRA, de même que des procédures de suivi détaillées et cohérentes. AINC rencontrera la FNRA sur une base bimensuelle afin de s'assurer que les cibles sont atteintes et que les progrès sont suivis.

Date de mise en œuvre : le 1er janvier 2010

Un fait important est ressorti en ce qui concerne la portée du programme. Les intervenants de groupes inuits ont affirmé souhaiter que la FNRA établisse des liens plus solides avec les organismes locaux pour dispenser les services dans le Nord. Cette suggestion est intéressante, puisque plusieurs groupes d'intervenants, y compris les représentants de la FNRA, soutiennent que les coûts et les difficultés sur le plan logistique représentent les obstacles les plus importants à une meilleure prestation de services dans le Nord. Ainsi, l'établissement de partenariats entre les organismes du Nord, qui sont bien au fait des besoins de la collectivité locale et la FNRA, qui connaît bien chacun des programmes, peut fournir de nombreux avantages synergiques, notamment en ce qui a trait aux coûts et à la logistique. La même stratégie pourrait être bénéfique pour la population autochtone francophone aussi, même si la constatation ne se rapportait qu'aux collectivités du Nord et aux Inuits.

2. La FNRA devrait se pencher sur la possibilité d'établir des partenariats avec des organismes pertinents aux vues similaires et sur le potentiel de ce type de collaboration. Ces partenariats devraient être fondés sur l'objectif commun consistant à améliorer les services de la FNRA pour les groupes mal desservis.

Réponse de la direction : Accepté

La directrice des relations internationales d'AINC travaillera avec d'autres ministères fédéraux, les secteurs et les régions d'AINC ainsi qu'avec la FNRA, à élaborer une stratégie pour établir et entretenir des relations de travail avec les organisations telles que l'Inuit Tapiriit Kanatami (ITK) et d'autres organisations inuites régionales ainsi qu'avec l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), afin d'améliorer les activités continues de diffusion externe menées sur place pour les groupes actuellement mal desservis, incluant des cibles et des mesures du rendement.

Date de mise en œuvre : le 1er janvier 2010

D'autres problèmes concernant la conception et la mise en œuvre ont été bien gérés par la FNRA. En effet, les participants des programmes sont très satisfaits de la structure et des mécanismes de prestation des programmes de la FNRA. Les experts et observateurs externes (bailleurs de fonds des secteurs privé et public, autres organismes nationaux autochtones) sont aussi très satisfaits des programmes que gère la Fondation, et de la façon dont ils sont dispensés. L'information et le matériel des programmes de la FNRA

sont exhaustifs et présentent une qualité et une uniformité excellentes, et les documents à l'appui des programmes de la Fondation sont aussi de haute qualité. On constate d'ailleurs que tous les groupes d'intervenants sont très satisfaits de la qualité et de l'accessibilité du matériel des programmes de la FNRA.

En examinant de multiples accords de financement et des documents relatifs à la production de rapports, on constate que la FNRA a de bons antécédents en ce qui concerne la transparence dans ses communications avec les bailleurs de fonds. Les représentants de la FNRA croient que les exigences actuelles concernant la production de rapports permettent une représentation juste et transparente de l'organisme. Cependant, ils ont exprimé une certaine frustration quant aux exigences en matière de rapport liées aux accords de financement conclus avec le gouvernement fédéral. En effet, ils déplorent le manque de coordination entre les évaluations, qu'ils considèrent comme le problème le plus important. Les exigences de la présente évaluation faisaient d'ailleurs partie des préoccupations. D'autre part, certains représentants du gouvernement fédéral ont soulevé des préoccupations concernant la capacité de la FNRA de bien répondre aux exigences. Toutefois, aucun ministère n'a signalé de difficultés importantes à cet égard; s'il y avait problème, on a su le résoudre facilement en collaborant avec la FNRA.

3. Le gouvernement fédéral devrait créer un ensemble unique d'exigences en matière de production de rapports pour le financement de la FNRA. Cela lui permettrait d'établir un ensemble exhaustif de données sur le rendement à des fins d'examen et d'analyse. On éliminerait ainsi les exigences multiples et souvent contradictoires en matière de production de rapports pour la FNRA, ce qui permettrait à celle ci de réduire les ressources qu'elle affecte à cette tâche.

Réponse de la direction : Accepté

Cette recommandation exige qu'AINC, PCH et Santé Canada coordonnent et simplifient leurs exigences en matière de production de rapports et d'évaluation tout en satisfaisant les exigences de reddition de comptes, d'optimisation des ressources et de mesure des répercussions. La directrice des relations internationales d'AINC travaillera avec PCH et Santé Canada à établir un groupe de travail interministériel qui sera chargé de cerner et d'évaluer la demande actuelle en matière de rapports, et à proposer des options qui réduiront le fardeau des rapports tout en ne diluant pas les normes qui les régissent. Le groupe de travail fera état de ses travaux d'ici le 30 janvier 2010.

Date de mise en œuvre : le 1er novembre 2009

En plus de normaliser les exigences en matière de production de rapports dans les trois ministères (AINC, PCH et Santé Canada), la directrice du Programme des Autochtones à PCH étudiera les possibilités faire circuler des données et les modèles de PCH liés à la production de rapports auprès d'autres bailleurs de fonds gouvernementaux, comme RHDCC, en vue d'alléger les exigences de la FNRA en matière de production de rapports, tout en maintenant les obligations du gouvernement en ce qui concerne la reddition de comptes.

Date de mise en œuvre : le 1er novembre 2010

5.3 Succès

On a décidé, au début de l'étude, que l'évaluation du succès de la FNRA se rapporterait aux participants des programmes plutôt qu'à la population autochtone entière, sauf dans le cas des PNEDA.

Les résultats obtenus dans le cadre de l'évaluation montrent à quel point les programmes de la FNRA ont été efficaces dans la réalisation de la majorité des résultats établis dans le modèle logique de la Fondation. L'organisme a su accroître la visibilité des peuples et de la culture autochtones et en augmenter la représentation au sein de la société canadienne, ce qui était très important. Il a également aidé considérablement à accroître le taux de participation des Canadiens autochtones, notamment les jeunes, aux études postsecondaires, ainsi que leur niveau d'instruction global, deux secteurs où les Autochtones accusent un retard considérable par rapport à la population non autochtone. La FNRA a aussi réalisé des progrès importants en présentant aux jeunes Autochtones une vaste gamme de perspectives de carrière et en suscitant chez eux la motivation et la confiance nécessaires pour atteindre ces objectifs. Dans l'ensemble, la FNRA a manifestement eu une influence positive importante sur les Autochtones canadiens, surtout ceux qui ont participé directement aux programmes de la Fondation.

De façon générale, les participants sont très satisfaits des programmes de la FNRA. Il s'agit d'une constatation importante, car cela signifie que non seulement la Fondation fait bonne figure pour ce qui est de la poursuite des objectifs du programme, mais elle le fait de façon acceptée et appréciée par la collectivité autochtone. Avec un appui aussi solide de la collectivité, l'organisme présente un potentiel de croissance participative vraiment organique. Soulignons toutefois l'importance de l'amélioration des services et des partenariats avec les groupes mal desservis.

En outre, les observateurs et experts externes (représentants du gouvernement, cadres supérieurs d'autres organismes autochtones, commanditaires non gouvernementaux) appuient fortement le travail de la FNRA et sont extrêmement satisfaits des réalisations de la Fondation. Néanmoins, le gouvernement juge qu'il est important que la FNRA établisse des liens solides et tangibles entre les services qu'elle dispense et les résultats voulus, et on constate quelques lacunes à cet égard en ce qui concerne les programmes TP et MPA. On peut difficilement prétendre qu'il existe une forte corrélation positive entre la participation à une activité d'un de ces programmes et l'augmentation du taux de scolarité et du niveau d'instruction. Cependant, on ne cherche pas un argument valable appuyant une telle corrélation; on souhaite plutôt être au courant des activités menées par les participants avant leur participation à ces programmes. La solution la plus simple serait de surveiller le passage des participants d'un programme à un autre. Dans ce cas ci, on se pencherait sur le passage des participants du programme MPA ou TP au Programme de bourses d'études. Pour favoriser ce type de lien entre les programmes, la FNRA devrait faire valoir de façon dynamique les perspectives associées au Programme de bourses d'études pendant les activités des programmes MPA et TP.

4. La FNRA devrait faire valoir davantage le Programme de bourses d'études auprès des participants des programmes TP et MPA. Cela favoriserait l'atteinte de résultats intermédiaires et finaux pour les programmes TP et MPA. Afin de mieux évaluer l'efficacité de ses activités, la FNRA devrait également surveiller le passage des participants d'un programme à un autre.

Réponse de la direction : Accepté

Au moyen de réunions multiparties régulières, la directrice des relations internationales d'AINC travaillera avec d'autres ministères fédéraux et la FNRA à soutenir cette dernière dans son élaboration de systèmes de surveillance plus efficaces et aptes à suivre les activités des participants avant et après leur participation aux programmes TP ou MPA par l'établissement, notamment, de profils des participants pouvant être entrés dans une base de données, et par la surveillance de l'utilisation faite du site Internet interactif.

Date de mise en œuvre : le 1er avril 2010

La directrice du Programme des Autochtones à PCH appuiera cette recommandation en offrant de l'expertise dans le cadre de l'élaboration des systèmes de surveillance de la FNRA

Date de mise en œuvre : le 1er avril 2010

5.4 Rentabilité

Le niveau des ressources financières fournies à la FNRA par le gouvernement fédéral n'a pas beaucoup changé au cours des cinq dernières années. L'analyse financière restreinte effectuée dans le cadre de l'évaluation révèle que la combinaison de financement privé et public et le mélange de contributions et de fonds fiduciaires que reçoit la FNRA du gouvernement fédéral conviennent aux objectifs de la FNRA et sont reçus avec des attentes raisonnables. Le financement fourni actuellement est suffisant pour conserver la combinaison de programmes de la FNRA et poursuivre les activités à l'échelle actuelle. Cependant, il est peu probable qu'il permette l'expansion des programmes.

Le financement fourni par le gouvernement fédéral à la FNRA assure, dans une certaine mesure, la stabilité des activités de la Fondation. Bien qu'à lui seul, il soit insuffisant pour soutenir les activités actuelles de la FNRA, il joue un rôle important, car il permet d'attirer des donateurs du secteur privé. Aux yeux de ces derniers, un appui financier du gouvernement fédéral constitue un indicateur de la viabilité de l'organisme et de la reddition de comptes par celui ci.

L'examen des documents a donné lieu à une constatation importante : le gouvernement fédéral pourrait en faire davantage pour tenir des dossiers accessibles des paiements de contribution à la FNRA. En améliorant la tenue des documents financiers ou du moins l'accessibilité de ces documents, on permettra à la direction d'avoir une meilleure idée de la rentabilité du financement de la FNRA, et ce, de façon continue.

On a aussi constaté que toute étude ou évaluation devrait être accompagnée d'une analyse des données sur la mesure du rendement, lesquelles sont recueillies régulièrement et fournies à des fins d'analyse sans problème. La FNRA devrait tenir des dossiers accessibles et à jour concernant les indicateurs de rendement pour tous les intervenants concernés, y compris les bailleurs de fonds du gouvernement fédéral. En augmentant l'accessibilité de ces renseignements, non seulement les communications entre la FNRA et les principaux bailleurs de fonds seront plus claires, mais on facilitera la préparation de matériel promotionnel suffisant, concret et précis. La FNRA recueille déjà des données utiles sur la mesure du rendement; elle devrait aller plus loin pour améliorer l'accessibilité et la diffusion de ces données.

La mesure dans laquelle le financement du gouvernement est réparti par la FNRA entre les différents programmes dépend grandement des objectifs que devrait poursuivre l'organisme. L'enquête indique que la Fondation a fait preuve d'efficacité dans l'affectation des ressources aux quatre programmes. Toutefois, elle indique aussi que si le gouvernement fédéral souhaite poursuivre l'expansion de certains programmes ou l'élargissement de certains résultats, des considérations relatives au financement et une analyse ciblée seront nécessaires.

De façon plus générale, la FNRA offre au gouvernement fédéral un mécanisme très rentable pour le respect de bon nombre de priorités et d'engagements ministériels et de l'ensemble du gouvernement concernant les Autochtones. Ceci découle de plusieurs facteurs, notamment la bonne réputation dont jouit la Fondation chez les Autochtones et les non Autochtones, son réseau d'intervenants autochtones, ses relations étroites avec ses partenaires du secteur privé, le succès qu'elle a connu dans le domaine du développement social autochtone, les compétences de son personnel et sa capacité d'effectuer un travail de haute qualité sur le terrain. Le fait de disposer d'un mécanisme d'une telle capacité et d'une telle efficacité pour la poursuite de ses objectifs est très avantageux pour le gouvernement fédéral en ce qui concerne l'optimisation de ses ressources. En effet, il n'a pas à dispenser les services lui même, ni par le biais d'un autre organisme, ce qui lui permet de réaliser des économies importantes.